

Pour une sociologie politique des émeutes en France

LAURENT MUCCHIELLI*

Artículo recibido: 11/07/2011
Artículo aprobado: 30/08/2011

Para citar este artículo: Mucchielli, Laurent (2011). Pour une sociologie politique des émeutes en France. *Desafíos* 23-II, pp. 223-275.

Résumé

Le phénomène des émeutes urbaines est réapparu en France à la fin des années 1970, il s'est enraciné dans les années 1990 et il a connu en 2005 une généralisation inédite. Il se poursuit localement depuis cette date. Sauf exception, il est toujours déclenché par la mort de jeunes hommes en relation avec une opération de police. Cet article propose une synthèse des recherches menées en France ces dernières années et s'efforce de tracer un cadre d'interprétation global de ce phénomène en articulant ses dimensions économiques, sociales et politiques. Il insiste sur les processus de ghettoïsation, sur les défaillances de la régulation étatique et sur l'absence de représentation politique des habitants des quartiers pauvres. Il analyse finalement les émeutes comme une « forme élémentaire de la contestation politique ».

Mots-clefs: *émeutes, France, ghettoïsation, contestation politique.*

* Ph.D., Director de investigación del Centro Nacional para la Investigación Científica en Francia (CNRS, por su sigla en francés). Estudió derecho, historia y sociología. Muy conocido por sus trabajos en el campo del análisis de la delincuencia, de su construcción política y mediática, así como de las respuestas sociales y penales al fenómeno. Actualmente es investigador del Laboratorio Mediterráneo de Sociología (LAMES, Aix-en-Provence, Francia) y docente de la Universidad de Provence en Francia. Es el fundador del Observatorio Regional de la Delincuencia y de los Contextos Sociales (ORDCS) y editor del sitio internet «delincuencia, justicia y otros asuntos de sociedad». Email: mucchielli@mmsh.univ-aix.fr

Elementos para una sociología de los disturbios en Francia

Resumen

El fenómeno de las revueltas urbanas apareció en Francia a finales de los años 1970, se arraigó en la década de los 80s y experimentó en 2005 una generalización inédita. Se desarrolla localmente desde esta fecha. Con algunas excepciones, se desata en la mayoría de los casos por la muerte de jóvenes en relación con una operación de policía. Este artículo propone una síntesis de las investigaciones llevadas a cabo en Francia en los últimos años y trata de desglosar un marco de interpretación global de este fenómeno al articular sus dimensiones económicas, sociales y políticas. Este trabajo pone énfasis en los procesos de creación de guetos, en las fallas de la regulación estatal y en la ausencia de representación política de los habitantes de los barrios pobres. Finalmente, se analizan las revueltas como una « forma elemental de protesta política ».

Palabras clave: *revueltas, Francia, guetos, protesta política.*

A Political Sociology of Urban Riots

Abstract

The phenomenon of urban riots reappeared in France in the late 1970s, it took root in the 1990s, and in 2005 it experienced an unprecedented generalization. It continues locally since then. With few exceptions, it is always triggered by the death of young people in connection with a police operation. This article provides a summary of research on urban riots conducted in France in recent years and aims at drawing a comprehensive framework for the analysis of this phenomenon by articulating its economic, social and political dimensions. It highlights the process of ghettoization, the failures of state regulation and the lack of political representation of slum dwellers. It finally analyzes the riots as a « basic form of political protest ».

Key words: *riots, France, ghettoization, political protest.*

Elementos para uma sociologia dos distúrbios na França

Resumo

O fenômeno das revoltas urbanas apareceu na França no final dos anos 1970, se arraigou na década dos 80 e experimentou em 2005 uma generalização inédita. Desenvolve-se localmente desde esta data. Com algumas exceções, se desata na maioria dos casos pela morte de jovens em relação a uma operação de polícia. Este artigo propõe uma síntese das pesquisas levadas a cabo na França nos últimos anos e trata de dividir um marco de interpretação global deste fenômeno ao articular suas dimensões econômicas, sociais e políticas. Este trabalho põe ênfase nos processos de criação de guetos, nas falhas da regulação estatal e na ausência de representação política dos habitantes dos bairros pobres. Finalmente, se analisam as revoltas como uma «forma Elemental de contestação política».

Palavras chave: *revoltas, França, guetos, contestação política.*

Introduction: théories-écrans et raisonnement sociologique

La première règle méthodologique posée jadis par Durkheim enjoint le sociologue de définir le fait social qu'il entend étudier, en écartant les « prénotions » et autres représentations orientées *a priori* par des considérations extérieures à la démarche scientifique. Ceci se traduit d'emblée dans le choix des mots : faut-il parler d'« émeutes » et de « révoltes », ou bien plutôt de « violences collectives » et surtout de « violences urbaines » ? La première difficulté de notre sujet consiste ainsi dans sa dénomination même et nous situe dans un conflit d'interprétation que l'on ne peut éluder, *a fortiori* si l'on tient compte de l'omniprésence de ces thématiques dans le débat politico-médiatique français depuis presque une vingtaine d'années. D'emblée, il convient donc d'objectiver et de tenir à distance deux représentations qui, en qualifiant les faits qui nous occupent de « violence(s) urbaine(s) », occultent à la fois la spécificité et la nature des comportements collectifs concernés pour les rabattre en retour vers deux processus plus généraux.

1- A travers cette notion de « violence urbaine », telle que conçue et diffusée dans le débat public par la hiérarchie policière et par quelques « experts en sécurité » autoproclamés, c'est en réalité une tentative de *criminalisation de l'ensemble des manifestations de violence dans les quartiers populaires* qui est proposée depuis le début des années 1990 (Mucchielli, 2000, 2002). Cette première représentation a de nouveau structuré le discours du ministre de l'Intérieur durant les émeutes de novembre 2005, le conduisant à déclarer devant l'Assemblée nationale que « 75 à 80 % » des émeutiers interpellés étaient des délinquants déjà connus (AFP, 15 nov.), que les émeutes traduisent notamment « la volonté de ceux qui ont fait de la délinquance leur activité principale, de résister à l'ambition de la République de réinstaurer son ordre, celui de ses lois, dans le territoire » (AFP, 19 nov.) et enfin que les émeutes étaient une délinquance collective organisée par des « bandes délinquantes » et par des « groupes extrémistes » (AFP, 6 et 9 nov.). Or cette interprétation sera d'abord contestée par les magistrats, notamment ceux du tribunal correctionnel de Bobigny jugeant en comparution immédiate la plupart des émeutiers poursuivis en Seine-Saint-Denis.

Pour eux, « la très grande majorité [des émeutiers jugés] présentent un profil de primo-délinquants ». Et ce constat sera notamment confirmé par les parquets de Créteil, de Lyon, de Nice et de Nancy (AFP, 17 nov.). La théorie de l'organisation délinquante sera ensuite démentie par un des propres services du ministère de l'Intérieur, les Renseignements généraux (RG), dont le journal *Le Parisien* révélera le 7 décembre un rapport rédigé à la fin des émeutes, diagnostiquant « une forme d'insurrection urbaine non organisée », « une révolte populaire des cités, sans leader et sans proposition de programme », animée par des jeunes « habités d'un fort sentiment identitaire ne reposant pas uniquement sur leur origine ethnique ou géographique, mais sur leur condition sociale d'exclus de la société française ». En outre, ce sont à nouveau les RG ainsi que la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) qui démentiront par la suite officiellement toute implication des groupes musulmans radicaux (AFP, 23 et 24 nov.). Enfin, nous pouvons désormais ajouter à ces démentis officiels ceux qui proviennent des premières recherches, dont les résultats commencent à paraître. Deux d'entre elles ont analysé les dossiers des émeutiers de novembre 2005 jugés au tribunal de Bobigny, pour le département de la Seine-Saint-Denis (93) qui fut au cœur de ces événements. La première, portant sur 86 mineurs, a montré que seul un tiers d'entre eux avaient des antécédents judiciaires pour des actes délinquants (Delon, Mucchielli, 2006). La seconde, portant sur 115 majeurs, établit cette proportion à 40 % (Mazars, 2006). Dans les deux cas, le nombre moyen d'infractions antérieures chez les auteurs déjà condamnés est de 1. Selon toute vraisemblance, il ne s'agit donc pas de personnes réellement engagées dans des styles de vie délinquants.

Lire l'émeute en termes de délinquance constitue ainsi une trahison du réel. Cela étant, la sociologie doit aller encore plus loin et poser la question suivante : quand bien même les chiffres auraient été inversés et une majorité d'émeutiers déjà condamnés pour un acte de délinquance, en quoi cela nous informe-t-il sur leurs intentions ? En quoi le fait qu'un jeune homme de 16 ou 20 ans ait déjà commis des vols, frappé une autre personne ou vendu du cannabis nous informe-t-il sur les raisons qu'il aurait de participer ou non à une émeute ? Du reste, une partie minoritaire des émeutiers ayant déjà commis des actes

délinquants, doivent-ils être analysés à part ? Ont-ils nécessairement des raisons d'agir différentes de celles des autres ? On comprend ici que ce sont les catégories mêmes du langage policier qui doivent ici être écartées par le sociologue. Voici plus de quatre-vingt ans que nos prédécesseurs de l'École de Chicago nous l'ont rappelé : le délinquant est une personne (Burgess, 2003). Et cette dernière ne se réduit pas aux actes qu'elle a posés, elle a aussi des opinions, des valeurs, une famille, des amis, etc. Un adolescent ayant déjà « délinquer » peut donc participer à une émeute pour des raisons qui n'ont pas grand chose à voir avec le ou les actes délinquants qu'il a commis par ailleurs. La délinquance est une activité partielle et non la définition globale d'une personne humaine.

2- Une deuxième représentation nous éloigne tout autant de la possibilité même de déployer l'exercice analytique. C'est celle qui ne voit dans ces « violences urbaines » ou « violences collectives » que des conduites juvéniles ludiques sans but ni même conscience, des « violences gratuites » selon une autre expression à la mode, dont la contagion imitative ou concurrentielle serait simplement véhiculée par les écrans de télévisions, d'ordinateurs ou de téléphones portables. Cette représentation ne constitue pas seulement un discours ordinaire et spontané de type « café du commerce ». Elle imprègne en profondeur les raisonnements de nombreux élus, représentants des institutions et commentateurs divers (journalistes, intellectuels). Illustrons-la, par exemple, par un court document administratif intitulé *Les violences urbaines à Paris. Novembre 2005*, réalisé par un commissaire de police et une chef de service de la protection judiciaire de la jeunesse au parquet du Tribunal de grande instance de Paris.¹ Tout en confirmant sur de nombreux points les deux études citées ci-dessus quant au profil des émeutiers (une majorité de primo-délinquants, issus de familles en difficulté sur le plan socio-économique) et en insistant sur les carences de la prise en charge et de la réussite scolaire dans l'éducation nationale, lorsqu'ils s'interrogent sur les motivations des émeutiers, les auteurs écrivent :

¹ Ce document administratif non publié, communiqué aux journalistes de la presse judiciaire présents en permanence au Palais de Justice de Paris, m'a été transmis par l'un d'eux.

Les explications alléguées par ceux des mis en cause qui ont reconnu tout ou partie des faits qui leur étaient reprochés donnent des indications sur les ressorts des passages à l'acte : aspect ludique '*on a fait ça pour s'amuser*', immature '*on voulait voir comment ça faisait*' et provocateur '*j'ai brûlé la poubelle des mecs du GPS pour leur montrer qu'on en a marre de les voir*'. Les auteurs s'en montrent, en tout état de cause, ignorants des conséquences aussi bien factuelles que judiciaires. Dans ce domaine, le paroxysme a été atteint par les personnes interpellées pour avoir entretenu un 'blog' où s'échangeaient des messages résolument hostiles aux forces de l'ordre, au pays et à la société. Ces jeunes gens semblent avoir complètement méconnu les conséquences de leurs actes. C'est dans cet exemple tiré d'un mode opératoire faisant appel à la virilité que s'illustre le mieux l'irrationalité qui semble caractériser cette délinquance (Matal, Delécolle, 2006, 10).

Ainsi les propos échangés sur ce Blog ne retiennent pas l'attention des auteurs du rapport, les émeutiers n'ont pas de raison d'agir, leurs actes sont une « délinquance irrationnelle ». Or, si la dimension ludique et l'excitation étaient bien présentes dans les conduites transgressives de nombreux adolescents, de même que, parfois, des effets de concurrence et de surenchère à la fois entre quartiers voisins et entre jeunes d'un même quartier (certains « petits » voulant montrer leur courage physique et ainsi s'élever dans la hiérarchie locale des réputations), tout ceci ne s'oppose pas au fait qu'ils aient par ailleurs des raisons d'agir, des motifs de colère ainsi qu'un sentiment de légitimité de cette colère.

Les auteurs expliquent ensuite la propagation des émeutes par la fascination exercée par les images sur ces esprits faibles :

Comme un virus, cette violence éruptive a trouvé à se nicher dans la partie la plus fragile du corps social. La transmission de l'information des événements, en quasi simultanéité par les médias télévisuels n'est probablement pas étrangère à la propagation fulgurante à laquelle nous avons assisté. A une époque où le virtuel du petit écran (jeux vidéo et reality show) occupe une place prépondérante dans la vie des jeunes gens, les images 'chocs' véhiculées par les médias ont dû peser de tout leur poids ; le tout sur décor urbain baigné dans la nuit a semble-t-il nourri une émulation entre les émeutiers qui se sont engouffrés dans un 'jeu' de course aux exactions (Matal et Delécolle, 2006).

Cette « explication » qui place en son centre l'impact des médias est pourtant aisément réfutable. Non seulement, dans l'histoire de France, des émeutes rurales et urbaines de grande ampleur ont eu lieu en l'absence de tout médias autre que le bouche-à-oreille, mais, dans la période contemporaine, la plupart des émeutes précédentes ont été médiatisées – parfois fortement – sans entraîné pour autant une extension en dehors de la commune concernée. « L'émeute, c'est d'abord une rumeur », rappellent les historiens (Farge, Revel, 1985, 638). Les médias en accélèrent la propagation, mais ils ne disent rien ni de son contenu, ni du sens qu'elle prend pour ceux qui la reçoivent, ni de ce qu'ils décident d'en faire.

Ces deux représentations fonctionnent comme des théories-écrans en ce sens qu'elles interdisent par avance l'interrogation des significations sociales et politiques du phénomène émeutier, le renvoyant vers un chapitre d'un traité de criminologie, voire de psychiatrie sociale.² Le fait n'est pas en soi surprenant. Les expériences américaines et anglaises témoignent de tentatives similaires de criminalisation des émeutes dans le débat public, toujours démenties par les recherches menées notamment – et c'est important à rappeler car la chose manque cruellement en France – à l'initiative de commissions d'enquêtes parlementaires (Lapeyronnie, 2006a, 11-13). Le débat public français n'échappant pas à la règle, il fallait néanmoins d'emblée identifier ces théories-écrans et les tenir à distance. Le raisonnement sociologique consiste en effet, au contraire, à prendre *a priori* le phénomène émeutier au sérieux, à en analyser l'histoire, les formes et les lieux, à interroger les agissements et les déclarations des acteurs, à observer les réponses apportées par les pouvoirs publics, pour s'efforcer d'en restituer les contextes et les significations au regard de l'évolution de la société française.

² Du point de vue des sciences sociales, ces théories nous font en quelque sorte régresser plus d'un siècle en arrière, à l'époque où, réagissant notamment à la Commune de Paris, Hyppolite Taine (*Les origines de la France contemporaine*, 1887), Gustave Le Bon (*La psychologie des foules*, 1895) et d'autres auteurs moins prestigieux, voyaient dans la foule émeutière l'expression d'une pathologie mentale collective et le produit de l'action criminelle de meneurs (Barrows, 1990).

Pour tenter de réaliser ce programme, on retracera d'abord l'histoire des émeutes urbaines des années 1970 à 2005 (1). Puis, on interrogera les raisons de la colère des émeutiers ainsi que les réactions des autres habitants des quartiers concernés (2). On contextualisera ensuite ces discours en observant la géographie sociale des émeutes et en analysant les conditions de vie et les problèmes d'insertion de la jeunesse qui spécifient ce que les pouvoirs publics appellent les « zones urbaines sensibles » depuis la loi du 14 novembre 1996 et le « pacte de relance de la ville » (3). Enfin, la réflexion se portera sur la signification politique des émeutes (4).

1. De l'émergence à la généralisation

Commençons par caractériser le phénomène sous analyse. Les émeutes ont lieu dans les quartiers populaires d'habitat collectif frappés par la désindustrialisation et le chômage qu'elle engendre, habités massivement par des familles d'ouvriers et d'employés dont beaucoup proviennent des grands flux migratoires du demi-siècle écoulé (principalement portugais, maghrébins puis noirs africains) et s'y sont installées progressivement avec la résorption des bidonvilles et la politique de regroupement familial du milieu des années 1970. Ces émeutes surviennent généralement à la suite de la mort ou de la blessure grave d'un ou plusieurs jeunes du quartier concerné, généralement en relations (diverses) avec une opération de police. Elles sont l'œuvre de jeunes garçons, grands adolescents et jeunes majeurs, souvent chômeurs ou inactifs, parfois ouvriers précaires ou apprentis, parfois encore scolarisés dans les filières professionnelles les moins valorisées ; la plupart sont « issus de l'immigration ». Ces jeunes hommes ne sont structurés par aucune organisation politique et n'affichent apparemment aucune revendication. Ils clament avant tout leur colère contre la police. Leur « répertoire d'action collective », défini par Tilly (1986, 541) comme « des moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés », réside principalement dans l'incendie de véhicules et l'affrontement avec les forces de l'ordre. Dans certains cas, les incendies visent aussi des bâtiments, publics et privés, et certains magasins ou entrepôts peuvent être pillés. Jusqu'en novembre 2005, l'émeute avait un caractère localisé (le quartier concerné par le drame déclencheur, éventuellement un ou deux quartiers de villes

limitrophes situés dans le même tissu urbain et présentant le même profil) et durerait en général deux à trois nuits.

1.1. *L'émergence (le tournant des années 1970 / 1980)*

Quand cette forme d'action collective est-elle apparue ou plutôt réapparue en France ?³ Le mot « émeute » ne sera couramment employé qu'à partir de 1990 et 1991, suite aux événements de grande ampleur survenus notamment à Vaulx-en-Velin (banlieue lyonnaise) et à Mantes-la-Jolie (région parisienne). Mais la chose est plus ancienne. La chronologie médiatico-politique retient le plus souvent les « rodéos des Minguettes » (du nom d'un quartier de Vénissieux, en banlieue lyonnaise) en juillet 1981 comme point de départ. Depuis quelques temps, des jeunes au profil décrit plus haut volent des grosses cylindrées et paradent un temps à leurs volants, dans et aux abords de leur quartier, avant d'y mettre le feu. Parfois, une course-poursuite s'engage avec la police. Mais le phénomène est apparu en réalité à la fin des années 1970 (Bachmann, Leguennec, 1996, 350^{sqq}), en particulier dans les quartiers désindustrialisés de trois villes de l'agglomération lyonnaise (Vénissieux, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin). Avec la médiatisation des événements des Minguettes – liée aussi à une comparaison (fut-elle négative aux yeux des commentateurs français) avec la violente émeute survenue en Angleterre (Brixton) en avril 1981 – le phénomène fera des émules dans d'autres régions (parisienne, marseillaise) et 250 véhicules seront ainsi brûlés en France lors de cet été 1981. La base du répertoire d'action collective de l'émeute contemporaine se fixe donc au plus tard au tournant des années 1970 et 1980.

Comment interpréter ces émeutes ? Que disent leurs acteurs ? Analysant les événements survenus tant en Angleterre qu'en France, rappelant la dégradation rapide et massive du contexte économique et le taux de chômage des jeunes peu ou pas diplômés, les tensions croissantes entre les populations ouvrières « autochtone » et « immigrée », la persistance de violences policières chroniques et les réactions de plus en plus hostiles des pouvoirs municipaux (de droite comme

³ On reviendra sur l'histoire de moyenne et de longue durée dans la conclusion de ce texte.

de gauche), Bachmann et Leguennec (1996, 355-356) résumant ainsi les choses :

Contre qui se battent les émeutiers ? Contre un ennemi sans visage. Contre ceux qui les nient quotidiennement, les condamnent à l'inexistence sociale et leur réserve un avenir en forme d'impasse. [...] Aucun allié, aucune issue. L'univers symbolique des banlieues donne à lire un partage manichéen : les pauvres tristes et humiliés contre les riches puissants et enviés. [...] S'il est une revendication qui s'affirme haut et clair, c'est bien celle d'une sensibilité à vif : obtenir un minimum de considération, bénéficier d'une reconnaissance, conquérir le respect. Ces deux sentiments forts, la sensation de l'impasse et la conscience du mépris, sont toujours à la racine des fureurs banlieusardes. [...] Le conflit naît quand se développe la méfiance entre les jeunes et les garants de l'ordre social. Par-delà la police qui les soupçonne et les harcèle, il y a le maire qui tour à tour les enrôle et leur donne des leçons, les voisins, ces petits-bourgeois haineux et racistes, qui les agressent, les professionnels de l'éducation, du social et de l'emploi qui les humilient et les méprisent. Aucun catalogue de revendications n'est formulé, si ce n'est d'être moins opprimé, davantage respecté, enfin reconnu. Un pur sentiment de révolte contre une injustice omniprésente, une persécution vague et sourde .

Cela aussi ne changera guère, nous le retrouverons jusqu'en novembre 2005.

Pourtant, l'histoire aurait peut-être pu s'arrêter là. Durant les années 1980, la conjugaison de plusieurs phénomènes peuvent expliquer la quasi disparition des émeutes. D'abord la forte réaction « constructive » du gouvernement socialiste de l'époque. Avec les opérations de prévention « anti-étés chauds », lancées avec succès dès l'été 1982, plus de 100 000 jeunes des quartiers les plus « sensibles » sont envoyés en vacances ou bien occupés sur place, dans un fort encadrement (Dubet, Jazouli, Lapeyronnie, 1985). Ensuite, plusieurs séries de politiques publiques sont lancées en direction de l'insertion professionnelle suite notamment au rapport Schwartz (nouveaux stages d'insertion professionnelle, création des missions locales pour l'emploi), de l'éducation nationale (création des Zones d'Éducation Prioritaires), de la prévention locale de la délinquance (politique pilotée par Gilbert Bonnemaïson) et de l'aménagement urbain des quartiers d'habitat social (mission Banlieues 89). Ensuite, la gauche au pouvoir libère les

ondes radiophoniques et ouvre pleinement aux étrangers la liberté d'association. Enfin et surtout, un événement politique va ouvrir une perspective inespérée de reconnaissance symbolique pour les « jeunes issus de l'immigration », au moment même où le racisme dont ils s'estiment victimes est comme consacré officiellement par l'émergence du Front national sur la scène électorale, à l'occasion des élections municipales de 1983 puis des européennes de 1984. L'événement a pour point de départ le même quartier des Minguettes à Vénissieux. Face à la persistance d'un contexte de haute tension entre les jeunes du quartier et la police, une grève de la faim est lancée, avec notamment ce slogan : « La violence ? C'est d'avoir vingt ans, pas de boulot et la police sur le dos ». Suite à une bavure policière qui menace de déclencher de nouveau la colère, des jeunes, fortement soutenus et conseillés par le père Delorme (le « curé des Minguettes »), décident de lancer une nouvelle forme d'action collective : une grande marche non violente à travers la France (Jazouli, 1986). Ce que l'on appellera la « Marche des Beurs » connaîtra en 1983 un succès politico-médiatique important et suscitera une intense activité associative et politique encouragée par des partis (en particulière le Parti socialiste, qui soutient la création de l'association nationale SOS Racisme) lorgnant de plus en plus sur le « vote des migrants » (Bouamama, 1994 ; Wihtol de Wenden, Leveau, 2001).

A l'enthousiasme de la première moitié des années 1980 va cependant succéder la désillusion dans la semi décade suivante. Tout d'abord, les politiques publiques initiées semblent impuissantes face à la montée ravageuse du chômage : de presque 500 000 chômeurs en 1974, on est passé à 1 million en 1977, près de 1,5 million en 1980, 2 millions en 1983 et 2,5 millions en 1985. Certes, les années 1985-1990 voient le chômage se stabiliser, mais à un très haut niveau dans les quartiers populaires. Désormais, tandis que la perspective de retrouver un jour un emploi s'éloigne pour une partie des pères ouvriers (chômage « de longue durée »), le taux de chômage de leurs enfants peu ou pas diplômés atteindra 30 % en moyenne à la fin de la décennie. Cette situation pèse fortement sur la vie matérielle et morale des familles, elle handicape sérieusement l'action des travailleurs sociaux lors même qu'elle favorise la multiplication des déviances, notamment

la consommation de drogues qui fait des ravages dans les quartiers, avant que sa revente ne devienne une stratégie de survie économique (Duprez, Kokoreff, 2000). Ensuite, sur le plan politique, force est de constater l'échec de la tentative de constitution d'un « mouvement Beur » lors même que, dans le même temps, l'extrême droite et son discours xénophobe se sont enracinés dans la vie politique ⁴. Tandis que les habitants des quartiers populaires s'enfoncent dans les difficultés et les tensions de la vie quotidiennes, le besoin insatisfait de reconnaissance et de participation des jeunes issus de l'immigration se mue en repli sur soi et en affirmation de sa différence hors du champ politique (Lapeyronnie, 1993, 261*sqq*). La culture Hip-hop connaît un succès grandissant auprès de la jeunesse des quartiers, dont une partie opère par ailleurs un retour vers le religieux qui va rapidement faire l'objet d'une désapprobation massive dans un pays structuré politiquement par une culture républicaine farouchement laïque. En 1989, éclate « l'affaire du foulard islamique » qui cristallise une nouvelle « peur de l'Islam » et isole politiquement encore davantage les descendants des immigrés Maghrébins bientôt accusés, à droite et souvent à gauche, de défaut d'intégration et de « communautarisme » (Cesari, 1997). La parenthèse du début des années 1980 est terminée. Et la violence émeutière va revenir en force puis s'installer durablement dans la société française.

1.2. L'enracinement (les années 1990)

En l'espace de huit mois (entre octobre 1990 et mai 1991), une série d'émeutes éclatent, à Vaulx-en-Velin, Argenteuil, Sartrouville et Mantes-la-Jolie, et retentissent fortement dans le débat public. Au point de départ l'on retrouve toujours la mort d'un jeune du quartier en relation avec une opération de police (sauf à Sartrouville où c'est un agent de sécurité privée qui tue un jeune dans la cafétéria d'un supermarché). Mais, en comparaison avec les « événements » de l'été 1981, les rapports entre jeunesse des quartiers et police urbaine ont monté d'un cran dans la violence et l'émeute s'est aussi accompagnée

⁴ Au premier tour des élections présidentielles de 1988, Jean-Marie Le Pen recueille en effet près de 4,4 millions de voix, soit 14,5 % des suffrages exprimés en moyenne, beaucoup plus dans les grandes agglomérations industrielles où est concentrée la population issue des immigrations maghrébines et noires africaines (Rey, 1996 ; Perrineau, 1997 ; Mayer, 1999).

de pillages et de dégradations importantes. Chacun comprend qu'un palier a été franchi. Du reste, le mot « émeute » s'impose désormais dans le débat public, de même que la comparaison avec l'Angleterre voire les Etats-Unis devient plus courante (Rey, 1996). Les syndicats de police font fortement pression sur les pouvoirs publics, ils populariseront rapidement l'expression « violence urbaine » dont l'émeute ne serait que l'ultime stade et ils chercheront à accréditer l'idée de quartiers devenus de véritables « zones de non droit » contrôlées par les trafiquants de drogues et qui ne peuvent être « reconquises » que par la force (Mucchielli, 2002).

Le gouvernement, de nouveau socialiste, réagit en créant le ministère de la Ville et en faisant voter le 13 juillet 1991 une loi d'orientation sur ce qui s'appellera désormais « la politique de la ville », comprenant un ensemble de mesures ciblées sur 400 quartiers prioritaires. Mais il renforce aussi le contrôle policier de ces territoires en créant une section des Renseignements généraux destinée à les observer et une nouvelle unité de choc de la police urbaine : les Brigades anti-criminalité (BAC) ⁵. Par delà les alternances politiques, quoiqu'avec des orientations doctrinales et budgétaires en partie différentes, ces deux types d'attitudes politiques et ces deux ensembles de politiques publiques (politique de la ville, politique de sécurité) guideront dès lors l'action de tous les gouvernements jusqu'à nos jours. Et l'on peut estimer que ces politiques publiques s'avèreront clairement incapables de renverser la donne. En effet, depuis le tournant des années 1990-1991 et jusqu'à nos jours, l'émeute s'est banalisée comme forme d'action collective des jeunes des quartiers populaires, c'est par dizaines qu'on les a recensées et plus simplement dans les agglomérations lyonnaise et parisienne (les six départements entourant Paris étant progressivement concernés et non plus seulement les Yvelines).⁶ Et

⁵ Les BAC sont des unités composées essentiellement de jeunes policiers intervenant surtout dans les « quartiers sensibles », la nuit et en civil, à la recherche du flagrant délit.

⁶ Citons par exemple : le quartier Brossolette à Mulhouse (1994), les quartiers Neuhof et Cronembourg à Strasbourg (1995), Saint-Jean de Châteauroux (mai 1996), La Houillère et Ronde Couture à Charleville-Mézières (1996), La plaine du Lys à Dammarie-les-Lys (1997), les quartiers du Mirail à Toulouse (1998), les quartiers nord à Amiens (1999 et 2000), les quartiers de Lille-sud (2000), Borny à Metz (2001), Hautepierre à Strasbourg (2002) ou encore Valdegour à Nîmes (2003) et Monclar à Avignon (2003).

ceci se poursuit toujours. Certes, entre 2003 et 2005, le gouvernement Villepin – qui prétendait mettre fin à « l'insécurité » en France – se targua d'un « recul des violences urbaines ». Mais il semble surtout qu'il maîtrisait mieux la communication politique tandis qu'en réalité les émeutes locales continuaient.⁷ C'est du reste le contraire d'un recul qui se produisit en novembre 2005.

1.3. La généralisation (novembre 2005)

Durant trois semaines, entre le 27 octobre et le 17 novembre 2005, la France a été le théâtre d'un phénomène sans précédent : pour la première fois, l'émeute a perdu son caractère localisé pour s'étendre à l'ensemble du territoire national. Durant trois semaines, des incidents – de gravité très diverse – sont survenus dans près de 300 communes, occasionnant quelques 10 000 incendies de véhicules particuliers et de plusieurs centaines d'incendies ou de dégradations à l'encontre de bâtiments publics, au premier rang desquels des établissements scolaires. Le bilan humain de ces émeutes est très modéré dans la mesure où aucune mort n'est à déplorer en dehors de celles qui les ont déclenchées. En revanche, la répression fut lourde. Selon le bilan établi en décembre 2005 par le ministère de l'Intérieur, les forces de l'ordre ont procédé à quelques 5 200 interpellations, débouchant sur 4 800 gardes à vue et 800 mises sous écrou. De son côté, le ministère de la Justice annoncera quelques 600 condamnations à des peines de prison ferme (dont une centaine de mineurs), de nombreuses affaires n'étant cependant pas encore jugées en cette fin d'année 2005. Jamais les pouvoirs publics n'avaient mobilisé autant de moyens répressifs : au plus fort de la crise on compta jusqu'à 11 500 policiers et gendarmes mobilisés par jour, appuyés par 7 hélicoptères équipés de projecteurs et de caméras, survolant certaines zones pendant des nuits entières. De surcroît, tandis que la presse étrangère présentait la France comme un pays « à feu et à sang », voire en guerre civile, la panique fut telle au sommet de l'État que le Premier ministre décida de recourir au couvre-feu. Le 8 novembre, il décréta l'*état d'urgence* sur l'ensemble du territoire métropolitain, en application d'une loi datant

⁷ Pour l'année 2005, rappelons ainsi l'émeute d'Aubervilliers (1-2 avril 2005) et celle du quartier du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin (16-19 octobre 2005).

du 3 avril 1955, prise au temps de la Guerre d'Algérie et utilisée une seule fois depuis cette époque (en Nouvelle-Calédonie, en 1985). Cette loi permet aux préfets d'interdire la circulation des personnes et des véhicules à certaines heures et sur certains territoires, de prononcer la fermeture provisoire des salles de spectacles, des débits de boissons et des lieux de réunion de toute nature, l'assignation à résidence de certaines personnes, la possibilité d'effectuer des perquisitions de nuit et même de poursuivre à l'intérieur des résidences privées les suspects en fuite. 25 départements y furent autorisés pour tout ou partie de leurs villes (même si seulement 7 d'entre eux en firent usage).⁸

Nous ne reviendrons pas ici sur les événements de Clichy-sous-bois qui sont au point de départ de ces émeutes, ni sur leur déroulement. Tout ceci est connu par ailleurs (Lagrange, Oberti, 2006 ; Mucchielli, Le Goaziou, 2007 ; Mauger ; 2006 ; Kokoreff, 2008 ; Piednoir, 2009). Cherchons plutôt à comprendre ce qui spécifie ces émeutes. En effet, le décor des émeutes de novembre 2005 n'a rien d'inattendu : tous les événements « graves » (des incendies en grand nombre, des affrontements avec les forces de l'ordre) ont eu lieu dans certaines de ces « zones urbaines sensibles » à la cartographie fixée depuis le milieu des années 1990⁹. De même, leurs acteurs sont bien toujours des adolescents et des jeunes adultes, principalement inactifs ou encore scolarisés mais en voie de marginalisation scolaire, appartenant à des familles nombreuses précarisées « issues de l'immigration ».¹⁰ Le déclenchement de l'émeute initiale est également classique : il suit la mort de jeunes en relation avec une opération de police. Enfin le registre d'action collective est également toujours le même, à ceci près que davantage de bâtiments scolaires ont été visés (on y reviendra) et

⁸ Localement, la stratégie des élus et des représentants de l'Etat a pu parfois consister, au contraire de la dramatisation opérée au niveau national, à tenter de minimiser les incidents pour valoriser en retour un contexte local meilleur (Loncle, Muniglia, 2007).

⁹ A l'inverse, tous ces territoires n'ont pas connu d'émeutes, on y reviendra.

¹⁰ En se fondant sur les données communales de l'INSEE et sur ses propres travaux dans les Yvelines, Lagrange (2006, p. 42-43 ; 108-109) a insisté sur l'importance des jeunes « d'origine noire africaine » issus de familles très nombreuses. Toutefois, parmi les mineurs émeutiers de la Seine-Saint-Denis déférés au tribunal de Bobigny, une autre recherche (Delon, Mucchielli, 2006) a certes trouvé environ 23 % de jeunes Français « d'origine noire africaine », mais arrivant très loin derrière les 55 % de Français « d'origine maghrébine ».

que les émeutiers inorganisés ont procédé davantage par actions de petits groupes très mobiles dans les quartiers, plutôt que par affrontements frontaux et massifs avec les forces de l'ordre (ce qui explique sans doute aussi le faible nombre de blessés graves).

En définitive, la singularité fondamentale des émeutes de novembre 2005 demeure donc leur caractère délocalisé. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine de la France, une émeute se déroulant dans un quartier d'une ville a eu des répercussions à des centaines de kilomètres de là. Pour la première fois s'est produit à travers tout le pays un *processus d'identification collective*, dont il faut tenter de comprendre les ressorts.

2. Les raisons de la colère

Pour tenter d'objectiver les ressorts de ces émeutes (et contribuer au passage au débat sur l'explication en sciences sociales), interrogerons d'abord les acteurs du phénomène : les émeutiers. Ceux-ci ont en effet leurs « bonnes raisons » d'agir, ils expriment « un plein de quelque chose ». Mais ceci ne signifie pas que les acteurs aient pleinement conscience de l'ensemble des déterminants du cadre de leur expérience de vie. Il faudra donc, ensuite, réfléchir aux mécanismes qui structurent aussi cette expérience « en creux ».

2.1. La mise en cause des institutions par les émeutiers

Que disent les émeutiers qu'une recherche a permis d'interviewer dans une commune de la région parisienne n'appartenant pas à la Seine-Saint-Denis et donc ne voisinant pas immédiatement Clichy-sous-bois (Mucchielli, Aït-Omar, 2007) ? Ils expriment des sentiments de rage, d'injustice et d'humiliation liés à leur expérience de vie quotidienne. Au total, ils évoquent beaucoup de facteurs, mais tous n'ont pas la même importance. Certes, certains évoquent le drame de Clichy-sous-Bois, mais surtout pour dire que la police y était mêlée et que le ministre de l'Intérieur a tenté de le dissimuler. En réalité, à une exception près (un jeune ayant des amis à Clichy), le drame initial n'est qu'évoqué sans plus d'émotion. Certes encore, d'autres évoquent aussi la grenade lacrymogène lancée vers l'entrée de la mosquée de

Clichy (à l'heure de la prière en période de Ramadan). Mais, là encore, c'est moins la grenade en elle-même qui les a révolté que l'absence d'excuses de la part de la police. Dans le jeu des sociabilités locales, certains évoquent aussi l'effet de concurrence et de surenchère à la fois entre quartiers voisins et entre jeunes d'un même quartier, certains « petits » voulant montrer leur courage physique et ainsi s'élever dans la hiérarchie locale des réputations (Lepoutre, 1997 ; Sauvadet, 2006 ; Mohammed, 2007a). Tout ceci est donc présent mais annexe. Le cœur du sujet n'est pas là. Ce n'est pas tout cela qui leur donne « la rage », « la haine », la volonté de « tout péter ». C'est autre chose. Leur colère est avant tout une révolte contre une situation d'*humiliation*. Certains racontent des expériences de discriminations à l'embauche et parlent de l'absence de travail. Mais la plupart font clairement remonter cette humiliation à *l'école*. Enfin, tous, sans exception, considèrent que la source quotidienne de leur sentiment d'injustice et d'humiliation est leur relation avec *la police*. La colère émeutière est donc tournée en premier lieu vers deux institutions : la police et, en second rang, l'école.

Cette primauté de la « dimension anti-policière de l'émeute » a été constatée de longue date aussi bien en France qu'aux Etats-Unis et en Angleterre (Lapeyronnie, 2006a et b ; Waddington, Jobard, King, 2009). Ainsi, la vengeance envers les policiers peut être considérée comme la première motivation des émeutiers, *a fortiori* lorsque cette police ne s'est pas contentée de subir la violence des jeunes mais est venue la provoquer, par exemple en se déployant massivement et en multipliant les contrôles dans des quartiers où il n'y avait pas encore d'émeute (Kokoreff, 2008). Ceci peut étonner tant le discours médiatico-politique dissimule cette réalité de terrain, ces rapports de force, ces provocations, ces violences et ces vengeances qui structurent au quotidien les rapports entre groupes de jeunes et groupes de policiers et qui constituent *une dimension majeure de l'expérience de vie de ces jeunes et parfois de la mémoire collective des quartiers* (Kokoreff, 2004 ; Mohammed, Mucchielli, 2007). Pourtant, méconnaître cette réalité s'interdit d'analyser le déclenchement et le déroulement des émeutes, et de comprendre pourquoi les discours volontairement provocateurs du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy en 2005 (Demati, 2007)

ont eu un impact auprès de cette jeunesse : ils cristallisent leur sentiment d'humiliation.

Cela étant, dans les interviews de plus de la moitié des émeutiers rencontrés, en particulier ceux qui sont sortis du système scolaire, qui se trouvent sans travail et souvent dans la petite délinquance de survie comme le petit trafic de cannabis, une deuxième caractéristique apparaît derrière la vengeance contre la police, c'est l'agressivité et le ressentiment manifestés à l'égard d'une autre institution nationale : l'école. Ceci peut expliquer la caractéristique déjà relevée des émeutes de novembre 2005, à savoir le nombre inédit de bâtiments scolaires touchés. Les émeutiers expriment ici une colère tout aussi forte envers une institution qu'ils accusent d'avoir « *gâché leur avenir* » c'est-à-dire de leur avoir fermé la possibilité d'une insertion dans la société et de les avoir fortement humilié. Ils accusent de surcroît une partie des enseignants d'être des personnes hypocrites qui tiennent un discours sur la réussite que dément leur pratique conduisant à marginaliser ces jeunes issus de l'immigration dans les classes puis dans l'orientation générale de leurs études, en ne leur apportant pas l'aide dont ils d'autant plus besoin que leurs parents ne peuvent pas les soutenir sur le plan scolaire (Beaud, 2003 ; Chomentowski, 2009).

A travers ces entretiens avec les émeutiers, nous voyons ainsi apparaître les premières raisons de leur colère, différents types d'humiliations que ces jeunes hommes ressentent dans leur vie quotidienne et que leurs familles partagent souvent à des degrés divers. Derrière ce « plein », il reste maintenant à interroger ce que peut aussi révéler *en creux* cette colère émeutière. Et, pour y parvenir, levons un obstacle majeur à l'analyse : l'idée que les émeutiers seraient seuls à ressentir la colère qu'ils expriment, qu'ils constitueraient une minorité distincte de la masse des autres habitants des quartiers populaires (souvent présentés comme « victimes » et « otages » de l'émeute). Ce préjugé ne résiste pas à l'observation du réel.

2.2. Émeutiers et non émeutiers dans les quartiers populaires

Dans le débat politico-médiatique, la scène émeutière est généralement réduite à un affrontement entre émeutiers et policiers que le reste

des habitants observeraient depuis leurs fenêtres en étant partagés entre la désapprobation et la crainte pour leur véhicule. C'est bien mal observer les choses, faire peu de cas de la pluralité des degrés de participation à l'émeute comme de la pluralité des catégories d'habitants (Marlière, 2005, 2007 ; Mohammed, 2007b). En réalité, la scène émeutière donne d'abord à voir plusieurs degrés de participation : il y a certes les petits groupes très actifs situés à la pointe du combat, mais derrière eux viennent les participants occasionnels moins téméraires, puis ceux qui les encouragent voire les renseignent depuis l'arrière (depuis les trottoirs, aux fenêtres ou sur les toits des immeubles). Les non-participants sont également pluriels, ils peuvent comprendre voire encourager à leur façon, êtres relativement indifférents ou bien désavouer plus ou moins fortement. Il existe certes une catégorie d'habitants qui désapprouve globalement l'émeute mais il s'agit en réalité d'une minorité qui se singularise par sa non-solidarité générale avec la majorité des habitants du quartier, voire qui exprime à cette occasion un conflit récurrent et « ethnicisé ». ¹¹ Mais il s'agit donc d'une minorité. Interrogeant, pour l'essentiel au sein de la population dite « issue de l'immigration », des mères et des pères de famille, ainsi que des jeunes hommes n'ayant pas participé à l'émeute, Marlière (2007) met en évidence une donnée fondamentale. Si ces habitants désapprouvent la forme de l'émeute (le fait de brûler la voiture du voisin ou l'école du petit frère), ils témoignent en même temps d'une compréhension voire d'une empathie avec les émeutiers. ¹² Autrement dit, la colère exprimée violemment par ces derniers est considérée comme légitime par beaucoup des membres de leurs familles et de leurs voisins, qui partagent globalement les mêmes conditions de vie et sont révoltés par les mêmes événements. A travers leurs témoignages, apparaissent alors des éléments qui viennent compléter et élargir le spectre de l'analyse des significations de l'émeute. La dimension

¹¹ Ainsi certaines familles ouvrières « d'origine française », qui partagent pourtant dans les mêmes conditions de vie, ont-elles développé depuis longtemps du ressentiment et de la xénophobie à l'égard des populations « d'origine étrangère » accusées de les avoir dépossédé de leur territoire et de son identité (Le Goaziou, Rojzman, 1998 ; Haegel, Rey, Sintomer, 2000).

¹² Ceci n'est pas une découverte pour les sciences sociales et l'analyse du phénomène des émeutes. Les rapports des commissions Kerner (1968) aux Etats-Unis et Scarman (1981) en Angleterre avaient notamment montré que les émeutiers bénéficiaient du soutien tacite d'une large partie de la population (Keith, 1993 ; Joyce, 2002).

« anti-policrière » de l'émeute n'est pas invalidée mais elle se trouve considérablement élargie.

L'interrogation des parents permet d'abord de préciser les raisons pour lesquelles la question scolaire est devenue si importante. Les parents immigrés (en particulier les mères, qui s'occupent le plus souvent des enfants et de leur scolarité), qui témoignent classiquement d'une grande attente vis-à-vis de l'école, expriment ici une forte déception face à l'expérience scolaire souvent négative de leurs enfants ainsi que face à leur propre expérience de la relation aux enseignants (dans laquelle ils ont parfois eux-mêmes ressenti des humiliations) et du fonctionnement qu'ils perçoivent comme ségrégatif de l'institution (à travers en particulier la question de l'orientation à la fin du collège). Ensuite, ces parents pensent que c'est l'insertion économique et sociale qui se joue aujourd'hui dans les orientations scolaires, d'où la tension croissante de la situation des collégiés dans les quartiers populaires (*cf. infra*).

Si les émeutiers ne parlent guère du chômage, dont ils n'ont du reste parfois pas encore fait l'expérience, celui-ci est omniprésent dans leur entourage. C'est ce dont les pères de famille interrogés parlent le plus, exprimant à cette occasion colère et désespoir. Dès lors, dans les familles concernées, à travers l'échec ou la marginalisation scolaire, chacun sent bien que c'est tout le futur destin social des jeunes qui est d'emblée hypothéqué. Les sentiments d'échec, d'exclusion et d'enfermement (dans l'espace et dans le temps) qui en résultent sont ainsi bien partagés.

L'interrogation de jeunes habitants également « issus de l'immigration » mais non émeutiers (en particulier leurs aînés, parfois leurs grands frères), permet enfin de mettre en évidence une autre dimension du problème. Celle-ci est particulièrement saillante lorsque la parole est donnée à des jeunes qui témoignent de leurs difficultés d'insertion économique et sociale lors même qu'ils ont connu la réussite scolaire jusqu'à posséder des diplômes universitaires de deuxième voire troisième cycle (notamment des DESS, aujourd'hui Masters Pro). Outre que cette réalité est statistiquement de plus en plus lourde (*cf. infra*), elle ajoute aux sentiments précédemment décrits d'échec,

d'exclusion et d'enfermement ceux de l'injustice et de la colère. La résignation se mue alors en ressentiment et l'accusation de *racisme* lancée globalement à « la société française » ne tarde pas à poindre et à être étayée par les expériences de discriminations à l'embauche. Chez de nombreux jeunes adultes, l'accumulation de ces expériences et de ces jugements finit même par former une vision du monde unifiée en fin de compte par ce seul facteur explicatif : le racisme dont ils sont victimes (Marlière, 2008).

Ainsi l'interrogation des familles permet-elle d'élargir le spectre de l'analyse et de mettre en évidence, au-delà même des raisons immédiatement convoquées par les protagonistes, *un profond sentiment d'injustice et une expérience d'humiliations démultipliées* dans laquelle se nourrissent tant la violence expressive des émeutiers que l'absence de désapprobation d'une large partie des habitants. Reste maintenant, au-delà du recueil de la parole des acteurs du phénomène émeutier, à tenter d'approfondir, d'objectiver et d'historiciser la situation économique, sociale et politique dans laquelle ils sont plongés.

3. Le cadre socio-spatial des émeutes

La géographie sociale des émeutes révèle que ce phénomène est intimement associé à ce que l'INSEE appelle donc les « zones urbaines sensibles » (ZUS) depuis 1996. Et, au terme de plus de vingt ans d'études sur les quartiers populaires et de diagnostic liés à la politique de la ville, la démonstration n'est plus à faire.¹³ Les 751 « zones urbaines sensibles », dans lesquelles vivaient en 1999 4,7 millions de personnes (soit 8% de la population française), concentrent les situations de précarité et les processus d'exclusion.¹⁴ A tel point qu'il nous semble

¹³ Voir les travaux classiques de Dubet et Lapeyronnie (1992), Veillard-Baron (1994), Bachmann et Leguennec (1996), et plus récents de Stébé (2002), Fitoussi, Éloi, Maurice (2003). Voir aussi le manuel d'Avenel (2004) et le récent livre de Lapeyronnie (2008). Pour les données les plus récentes, on lira les rapports annuels (depuis 2004) de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) créé par la loi du 1er août 2003 (<http://www.ville.gouv.fr>). Ironie de l'histoire, le rapport 2005 de cet observatoire fut publié trois jours avant le déclenchement de l'émeute de Clichy-sous-bois (Epstein, Kirszbaum, 2006, 40).

¹⁴ Et suscitent un intérêt en réalité très relatif. Il me semble en effet significatif que, en 2009, les données publiques disponibles sur les sites Internet de l'INSEE et de l'ONZUS soient

légitime de parler d'un *processus de ghettoïsation*.¹⁵ Certes, il ne s'agit pas de proposer une comparaison directe entre les ZUS françaises et les ghettos de certaines grandes villes américaines, encore moins avec celles des pays d'Amérique du Sud (Wacquant, 2006, p. 145*sqq*). Ni de généraliser des exemples locaux de ségrégation extrême qui ne sont pas nécessairement représentatifs (Préteceille, 2009). Pour autant, il ne faudrait pas « jeter le bébé avec l'eau du bain » et s'interdire de penser l'existence d'un processus de « séparatisme social » (Maurin, 2004 ; Donzelot, 2006) éloignant de plus en plus les conditions de vie et les destins des différents groupes sociaux. Récemment, Didier Lapeyronnie (2008, 12) estimait même que – conséquence à ses yeux des émeutes de 2005 – il était temps d'adopter ce terme car, « même s'il appartient plus à la rhétorique politique et journalistique qu'au vocabulaire scientifique, le mot ghetto a l'avantage de désigner une réalité sociale bien particulière : la concentration dans certaines zones urbaines de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifiques ». Le débat n'est pas clôt (Kokoreff, 2009). Ce qui est certain, c'est que ce processus produit deux ensembles de conséquences : les unes objectives, relatives aux conditions de vie des habitants et aux difficultés d'insertion socio-économique qui se posent massivement pour la jeunesse, les autres subjectives (mais non moins importantes), relatives aux représentations que les habitants se forgent d'eux-mêmes, des différents groupes sociaux qui composent la société et de leurs relations. Telles sont les deux faces du processus de ghettoïsation qu'il faut détailler.

3.1. Les « zones urbaines sensibles » et le processus de ghettoïsation

Les ZUS se singularisent par le fait que, à un instant t , on peut immédiatement y mesurer des écarts très importants d'avec la moyenne nationale sur toute une série d'indicateurs démographiques, économiques et sociaux. Ainsi avons-nous constitué, à partir des données

incapables de fournir une évaluation du nombre d'habitants en ZUS plus récente que celle issue du recensement de 1999, lors même que le dernier recensement date de 2006.

¹⁵ Une « tension vers le ghetto », dit de son côté Vieillard-Baron (2006, p. 21).

de l'INSEE issues du recensement de 1999, le tableau 1 qui permet de comparer sur une liste d'indicateurs les situations de la France métropolitaine, de la région Ile-de-France, du département de la Seine-Saint-Denis (le fameux « 9-3 », qui compte alors environ 1,4 millions d'habitants) et enfin de deux des communes de ce dernier, situées aux deux extrémités de l'échelle socio-économique : la commune de Clichy-sous-bois d'où sont parties les émeutes de novembre 2005, et celle de Le Raincy dont le maire, Eric Raoult, ancien ministre de la Ville, fut l'un des commentateurs les plus méprisants des événements de Clichy-sous-bois.¹⁶

Tableau 1. Comparaisons d'indicateurs démographiques et socio-économiques entre la France métropolitaine, la région Ile-de-France, le département de la Seine-Saint-Denis et les communes de Clichy-sous-Bois et Le Raincy

	France métropole	Ile-de-France	Seine-St-Denis	Clichy-sous-bois	Le Raincy
Population totale	58,5 M	11 M	1,38 M	28 288	12 961
% des – de 25 ans dans pop totale	30,9	31,9	34,8	45,6	28,8
% employés + ouvriers dans ensemble des actifs de + 15 ans	51,9	46	60,9	71,1	35,2
Taux de chômage	12,8	11,5	17,2	23,5	9
Taux de chômage – de 25 ans	25,6	19,7	26,6	32	17,2
Hommes – 25 ans trav. à temps partiel	17,8	24,3	24,3	31,1	21,5
% locataires en résid. Principale	40,7	51,1	57	53,1	34
% locataires HLM en résid. principale	16	23,4	36	30,2	4,8

¹⁶ En décembre 2005, il déclara à l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* que la ville de Clichy-sous-bois « fait honte à notre pays » (cf. Le Goaziou, 2007). Pour mémoire, on rappellera que, avec un taux de logements sociaux de 3,9 %, la ville du Raincy figure parmi les quinze communes épinglées dans le rapport 2006 de la Fondation Abbé Pierre pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain de décembre 2000. Avec un taux de 1,3 %, la ville la plus en retard en matière de solidarité urbaine était par ailleurs à cette date Neuilly-sur-Seine dont l'ancien maire était Nicolas Sarkozy (*La vie*, 17 novembre 2005).

	France métro-pole	Ile-de-France	Seine-St-Denis	Clichy-sous-bois	Le Raincy
Aucun diplôme	20	16,5	24,4	32,4	9,5
CEP/BEPC	25,4	18,3	24,6	21,8	22,6
CAP/BEP	24,8	18,2	23,5	26,1	19,3
Bac	12,2	14,6	12,4	10,9	16,2
Supérieur Bac	17,6	26,9	15	9,5	32,3
Jeunes 15-19 ans en cours d'études	90,3	91,7	90,3	89,8	94
Jeunes 15-19 ans sans diplôme	4,3	3,7	4,9	5	2,7
% familles monoparentales	8,8	9,8	12,3	11,5	10,9
% familles de 3 enfants et plus	10,8	11,6	14,7	28,6	8
% ménages à personne de réf. étranger	5,8	12,1	19,3	35,6	6,4

Source : Insee, Recensement 1999

Tableau 2. Comparaisons d'indicateurs démographiques et socio-économiques entre deux communes et leurs ZUS

	Mantes la jolie	Le Val Fourré	Les Mu-reaux	Les Cinq Quartiers
Population	43 672	25 400	31 722	13 500
Poids du quartier dans la commune		58,4 %		42,9 %
% jeunes – de 20 ans	33,5	41,6	33,9	41,4
Taux de chômage général	20,2	25,7	16,6	23,8
Taux chômage 17-24 ans	32,4	37,7	29,8	39,2
% pop sans aucun diplôme	29,9	35,9	31,1	41,8

Source : Insee, Recensement 1999

La lecture du tableau permet de repérer certains des principaux écarts spécifiant la Seine-Saint-Denis et, *a fortiori*, des communes comme Clichy-sous-bois par rapport à la région Ile-de-France (région la plus riche de France) et à la moyenne nationale. Elle permet aussi de mesurer les très fortes inégalités qui existent au sein d'un même

département entre deux communes distantes de seulement quelques kilomètres.¹⁷

Ensuite, au sein même des communes, les ZUS (qui peuvent abriter jusqu'à la moitié, et même plus, de la population totale) se distinguent encore par leurs écarts à la moyenne. Le tableau 2 l'illustre en prenant l'exemple de deux des plus importantes ZUS du département des Yvelines (Le Val Fourré à Mantes-la-Jolie et les Cinq quartiers aux Mureaux), et qui sont aussi deux territoires où la culture émeutière s'est enracinée au fil des ans.

On ne saurait toutefois se contenter de lister et de mesurer des écarts statistiques sur des indicateurs démographiques, économiques et sociaux. Il faut également s'interroger sur leurs conséquences sur le plan de la psychologie collective, et questionner enfin l'évolution dans le temps de ce processus de ghettoïsation dans ses deux inséparables dimensions objectives et subjectives.

Les ZUS se caractérisent par une triple concentration 1) des familles nombreuses, voire très nombreuses, et donc la jeunesse de leur population (les moins de 25 ans peuvent représenter jusqu'à 50 % de la population sur certains îlots), 2) des milieux populaires à faible revenu et à fort taux de chômage, 3) des populations étrangères et d'origine étrangère. Ces premiers facteurs suscitent déjà chez une partie des habitants un sentiment de « différence » par rapport au reste de la société, ainsi qu'une intense frustration ou amertume (Villechaise, 2000). Ce sentiment peut ensuite s'enraciner de façon décisive dans le rapport des familles aux institutions et en premier lieu dans leur rapport à l'école. Faiblement dotés en capitaux culturel et scolaire, ayant souvent des difficultés de maîtrise de la langue française, les parents sont à la fois peu outillés face à la culture de l'institution scolaire et très démunis pour assurer le suivi scolaire des enfants (Van Zanten, 2001 ; Millet, Thin, 2005). De fait, les problèmes précoces de

¹⁷ Ces inégalités sont encore accrues par les différences de potentiel fiscal entre les communes (ce dernier variant par exemple de 1 à 6 en Ile-de-France), ce qui affecte globalement la qualité et la quantité de l'ensemble des prestations communales, notamment dans les secteurs de l'emploi, du social, de l'éducation, de l'animation et de la culture.

scolarité, le taux de redoublement, le taux d'échec scolaire, le poids des orientations vers l'enseignement professionnel et l'absentéisme sont beaucoup plus importants chez les enfants d'immigrés appartenant au monde ouvrier (Chomentowski, 2009). Malgré leur mobilisation et celle de leurs familles durant la scolarité, ils sont profondément marqués par leurs handicaps scolaires de départ et le retard qu'ils prennent dès la maternelle (Caille, Rosenwald, 2006). Les jeunes d'origine maghrébine sont notamment les plus touchés par l'échec scolaire : à la fin des années 1990, ce sont 42 % des garçons et 27 % des filles qui sortaient du système scolaire sans aucun diplôme (Lainé, Okba, 2005). De manière générale, l'inégalité des destins sociaux se mesure de plus en plus dans les affectations et dans les parcours scolaires. Les jeunes et leurs familles le savent, et ceci constitue une source de plus en plus importante de leur ressentiment et de leur interprétation en termes de discrimination collective (Felouzis, Liot, Perroton, 2005 ; Zirotti, 2006).

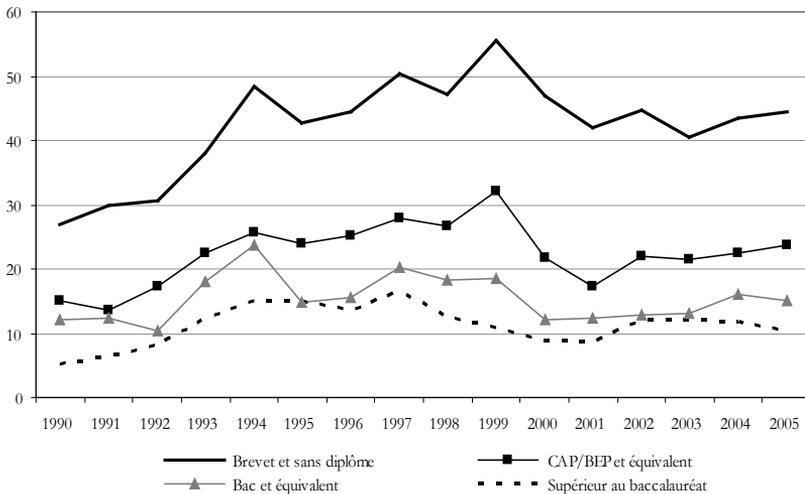
Faiblesses scolaires et discriminations constituent ensuite deux handicaps majeurs sur le marché concurrentiel de l'emploi. Le taux de chômage des ZUS est ainsi globalement deux à trois fois supérieur à celui des autres territoires, le taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans se situant généralement entre 30 et 40 % et pouvant dépasser largement les 50 % pour les jeunes issus de l'immigration sortis de l'école sans diplôme ou avec un simple CAP. Les taux d'emplois précaires et d'emploi à temps partiel contraint sont également supérieurs. De tout cela résultent des conditions économiques précaires, quelques fois miséreuses, qui suscitent honte, sentiment d'injustice, colère et/ou désespoir sur le plan individuel (Gaulejac, 1996). Sur le plan collectif, cette situation suscite aussi des sentiments d'injustice, d'enfermement dans le quartier et d'abandon voire de rejet de la part des « autres » : les autres mondes sociaux, les nantis, les responsables politiques (Mucchielli, 2003 ; Marlière, 2008). Dès lors, il n'est pas étonnant que les habitants développent fréquemment des relations ambivalentes à des institutions (services sociaux, services administratifs municipaux et préfectoraux, école, police) qui renvoient une image négative de soi (sentiments de dépendance, d'infériorité, voire de mépris, de suspicion et de violence) tant individuelle que collective.

Ce tableau général mérite enfin d'être affiné en direction des jeunes, dont l'absence de perspectives d'insertion sociale constitue un élément, peut-être majeur, de la violence émeutière.

3.2. Un chômage de masse bloquant l'insertion sociale et l'entrée dans la vie adulte

On ne saurait analyser le malaise des « jeunes de banlieues » sans rappeler que leur taux de chômage n'a cessé d'augmenter durant les années 1990 (Le Toqueux, Moreau, 2002), creusant de surcroît les écarts en fonction des niveaux de diplôme (ce qui maximise les frustrations économiques et sociales des moins diplômés et accroît encore le caractère durablement discriminatoire des parcours scolaires).

Figure 1. Taux de chômage masculin selon le diplôme 1 à 4 ans après la sortie du système éducatif, de 1990 à 2005



Source : INSEE, enquêtes emploi

Champ : France métropolitaine, actifs de 15 à 64 ans

Note : taux de chômage au sens du BIT en mars de chaque année jusqu'en 2002, puis en moyenne annuelle

Ainsi que le montre la figure 1, le taux de chômage des jeunes hommes non diplômés un à quatre ans après la sortie du système scolaire a plus que doublé au cours des années 1990, passant de 27 % en 1990 à 56 % en 1999 (celui des jeunes hommes munis d'un simple CAP ou BEP doublant également pour passer de 16 à 32 % dans la même décennie). Et, malgré la très légère reprise de l'emploi au début des années 2000, le chômage des jeunes a réaugmenté en 2004 et 2005 (Attal-Toubert, Lavergne, 2006). De surcroît, ces données sont issues d'une statistique publique nationale qui ne prend pas en compte les effets de discrimination liés d'une part au lieu de résidence (mauvaise réputation de certains quartiers) d'autre part à l'origine dite « ethnique » de citoyens pourtant de nationalité française (racisme).¹⁸ Au total, dans les ZUS, on estimait par exemple en 2003 que « un tiers des générations nées entre 1973 et 1983 [donc un tiers des jeunes âgés de 20 à 30 ans] est inactif ou au chômage, sans être en formation », soit environ 200 000 personnes, plus de 230 000 si l'on ajoute les 15-19 ans (Observatoire national des ZUS, 2004, 184). Serait-ce le réservoir d'émeutiers potentiels ?

De plus, répétons que cette situation ne concerne pas que les jeunes peu ou pas diplômés habitant les ZUS. L'augmentation du chômage, comme des formes précaires d'emploi, concerne également ceux – et ils sont de plus en plus nombreux (Tavan, 2005 ; Silberman, Fournier, 2006) – qui sont à la fois diplômés et pourtant en situation de chômage ou d'emploi précaire. Contrairement au discours lancinant d'une partie de la classe, il ne suffit donc pas de « vouloir s'en sortir » pour échapper à la relégation sociale. Dans ces quartiers, un nombre croissant de jeunes nés de parents étrangers, en particulier les jeunes d'origine maghrébine, rencontrent donc de grandes difficultés d'insertion malgré leurs diplômes. Dès lors, ils ne sauraient « donner

¹⁸ Les mêmes enquêtes de l'INSEE montrent depuis longtemps que le taux de chômage des actifs étrangers ressortissant des pays du Maghreb est globalement une fois et demi supérieur à celui de l'ensemble des étrangers et trois fois supérieur à celui des actifs de nationalité française. Plus récemment, intégrant l'origine étrangère pour étudier la situation des enfants d'immigrés, les recherches ont montré que ces inégalités face au chômage, face à la forme d'emploi (précaire ou non) et face à l'accès à la fonction publique demeuraient presque aussi forte pour les citoyens français d'origines maghrébines, africaines sub-sahariennes et turques (Canamero, Canceill, Cloarec, 2000 ; Richard, 2004 ; Meurs, Pailhé, Simon, 2005).

le bon exemple » aux autres jeunes (ils ne peuvent, au contraire, que désespérer un peu plus ceux qui n'ont pas réussi à l'école), ni les dissuader de se révolter (ils fortement solidaires des émeutiers [Marlière, 2007]).

Il importe de mesurer le poids de cette non insertion économique sur l'ensemble du processus d'intégration sociale et d'« entrée dans la vie adulte » (Galland, 1997). Derrière l'absence d'emploi et donc de revenu, se profile en effet l'impossibilité matériel du départ du domicile des parents pour accéder à un logement personnel (compte tenu de la crise du logement social en France)¹⁹ ainsi que la difficulté objective à pouvoir se situer favorablement dans la perspective d'une union conjugale et d'un projet familial. Avoir un emploi et un revenu, s'installer dans un logement, fonder à son tour sa propre famille : c'est rien moins que ce parcours conçu et attendu comme « normal » par tout jeune majeur, qui se trouve au mieux durablement contrarié, au pire perçu comme inaccessible et comme interdit par « la société ». En d'autres termes, la non insertion économique n'est pas seulement une « galère » au quotidien, elle a des conséquences sur toute la perception de l'avenir et la vision du monde que se construisent ces jeunes. Enfin, elle a des répercussions au sein même des familles, sur les relations

¹⁹ Le parc HLM français compte environ 4 millions de logements, mais plus de 1,3 millions de familles (soit un tiers de ce parc) sont inscrites sur les listes d'attentes, deux fois plus qu'il y a vingt ans (Subra, 2006, 139). Officiellement, les grandes opérations de rénovation voire de démolition des tours et des barres des années 1960 s'accompagnent de la construction au moins équivalente de nouveaux logements sociaux. Or, en réalité, cette politique se traduit par une diminution relative du stock de logements sociaux au plan national et pénalise les familles aux revenus les plus modestes. Ainsi, « sur les 75 000 logements sociaux autorisés en 2005, une part croissante se situe dans les catégories de loyers les plus élevés (les prêts locatifs sociaux) et est en réalité destinée aux couches moyennes. Les logements HLM classiques (principalement les prêts locatifs aidés), qui visent la clientèle traditionnelle du parc social, représentaient 30 % de la construction neuve au début des années 1990. Ils ne pèsent plus qu'environ 13 % du total en 2005 » (*ibid.*, 139). C'est pour sortir de cette crise que le gouvernement de « gauche plurielle » avait fait voter en décembre 2000 la Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), cherchant notamment à imposer à toute commune de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France) appartenant à une agglomération d'au moins 50 000 habitants de disposer d'ici 2020 d'au moins 20 % de logements sociaux sur son territoire. Mais cette loi rencontre de profondes résistances de la part des communes les plus riches et les parlementaires de droite se livrent depuis le début à « une véritable guérilla parlementaire pour vider la loi de ses dispositions les plus menaçantes » pour leur absence de mixité sociale (*ibid.*, 164-166).

entre les générations. Analysant le contexte de l'émeute survenue dans le quartier de la Petite Hollande à Montbéliard, en juillet 2000, Stéphane Beaud et Michel Pialoux (2003, 21-22) soulignent que « pendant les années de stagnation économique, la plupart des non ou peu diplômés ont attendu un emploi, se sont morfondus dans des petits boulots, ont traîné dans le quartier. Cette expérience sociale du chômage récurrent ou de longue durée a produit, au sein de la fratrie et au sein du groupe des pairs, des effets de découragement, un sentiment d'inutilité sociale et une révolte sourde contre l'ordre social, contre tout ce que représentent les institutions. L'avenir leur est alors apparu bouché [...]. Beaucoup de garçons de familles immigrées ont alors été contraints de rester à la maison et de cohabiter avec leurs parents, en s'inventant un mode de vie compatible avec celui de la famille (où le père, le plus souvent ouvrier vieillissant à l'usine ou en invalidité, supporte mal le chômage persistant de ses fils). L'expérience du chômage s'est largement diffusée dans la famille, notamment des frères aînés aux cadets. Chacun constate que, de plus en plus, la possession d'un diplôme supérieur n'est pas suffisante pour protéger du chômage et de la précarité. Au cours de ces années difficiles (on ne compte pas le nombre des suicides dans ces quartiers), le découragement, le sentiment de *no future* se sont propagés, notamment au sein des fratries des familles immigrées et parmi les plus jeunes ». Il s'agit en effet d'« une période où, dans les quartiers, on a fabriqué en masse des jeunes aigris, révoltés, enragés, des jeunes qui ont aujourd'hui de 25 à 30 ans », que leurs cadets ont vu devenir victimes, « être 'abîmés' physiquement et psychologiquement », certains plongeant dans la délinquance, d'autres dans la dépression et la drogue, « le désastre s'étalant alors aux yeux de tous dans la famille et dans le quartier ». L'effet sur les plus jeunes – qui sont souvent ceux qui s'exprimeront à leur tour en novembre 2005 – est massif. Les deux sociologues notent notamment que les enseignants des écoles primaires et du collège du quartier signalent au même moment « la fin de l'effort scolaire », disant avoir affaire à des jeunes totalement démotivés. Ajoutons que cette situation a enfin des répercussions générationnelles en amont, sur les relations avec les parents dont la marginalisation des enfants renforce cruellement le sentiment d'échec de toute leur trajectoire et donc de tout leur projet de vie, certains parlant de leur migration en

France comme d'une véritable « malédiction » (Sayad, 1999). Dans cette colère vengeresse des jeunes durant les émeutes, que leurs parents et leurs grands frères disent souvent désapprouver sur la forme mais comprendre sur le fond, l'on peut ainsi lire une dimension plus collective encore, et comprendre une des raisons des solidarités passives rencontrées par les émeutiers et déjà mentionnées dans cette analyse. Reste à présent à comprendre pourquoi cette colère n'avait pas d'autres moyens de s'exprimer que l'émeute. En d'autres termes, reste à interroger la signification politique de l'émeute.

4. Les émeutes, forme élémentaire de la contestation politique

Dans le débat public, quantité d'acteurs contestent la dimension politique de l'émeute au profit d'interprétations les plus diverses, plus ou moins méprisantes et apeurées.²⁰ Certes, les émeutiers n'ont pas écrit de tracts et de banderoles, ils n'ont pas fait signer de pétitions, ils n'ont pas ouvert de sites Internet et organisé des manifestations dans les centres-villes en criant leurs slogans et leurs revendications. De ce point de vue, le contraste avec d'autres manifestations recourant à la violence – comme les traditionnelles manifestations d'agriculteurs (Duclos, 1998) ou encore avec le mouvement lycéen et étudiant dit « anti-CPE », six mois plus tard – est édifiant. Pour autant, est-il si difficile de comprendre que toute la différence réside dans le fait que les manifestants anti-CPE étaient pour la plupart *organisés* par des syndicats, des collectifs ou des associations ayant pignon sur rue, disposant de moyens matériels, d'une culture politique et de savoir-faire dans la manifestation et la revendication ? Est-il si difficile de comprendre que, *a contrario*, les jeunes de quartiers populaires n'ont pas de culture politique formée, aucun moyen matériel et aucune organisation syndicale ou politique capable de les défendre et de les encadrer de manière un peu fédérative,²¹ en d'autres termes qu'ils

²⁰ On ne rappellera pas ici tous les propos tenus en 2005 sur le « nihilisme » ou le « fanatisme » de ces jeunes « racailles », ni sur la « démission » ou la « polygamie » de leurs parents. Un vaste dossier de presse est disponible sur le site www.reseau-ipam.org. Une analyse des diverses prises de position est proposée par Mauger (2006).

²¹ Ceci n'empêche pas un certain foisonnement associatif ancien et continu (Jazouli, 1995 ; Withol de Wenden, Leveau, 2001), y compris dans la dimension religieuse et sociale plus

sont privés de tout accès à un quelconque moyen conventionnel d'action politique ?

A rebours du vent dominant dans le débat public, les recherches sociologiques convergent toutes vers la reconnaissance de cette signification politique des émeutes.²² Comme le dit par exemple Robert Castel (2006, 800) : « si, sans leur forme, les émeutes semblent en deçà du politique, elles ne portent pas moins une signification clairement politique en imposant dans l'espace public un problème crucial. De ce point de vue, des actions apparemment insensées – brûler des voitures – peuvent délivrer un message politique qui peut être lu comme un appel désespéré à l'attention ». Reste à analyser la nature de ce message politique ainsi que les raisons pour lesquelles il ne peut pas prendre d'autres formes plus immédiatement compréhensibles.

4.1. L'émeute comme émotion et indignation collectives

Le mot Émeute (bien antérieur au mot Révolte) provient du verbe Émouvoir. Du haut Moyen Age à la Renaissance, une Esmote – des Esmuettes au pluriel – désigne une émotion collective prenant la forme d'un soulèvement populaire spontané.²³ « Tumulte séditieux, soulèvement dans le peuple », indique le *Dictionnaire de l'Académie française* au milieu du 18^{ème} siècle. « Sédition populaire et soudaine », précise le *Dictionnaire critique de la langue française* de Jean-François Féraud en 1788, à la veille de la Révolution.

L'émeute est donc une émotion collective populaire et spontanée. Depuis sa réapparition en France, à la fin des années 1970, elle a presque toujours eu pour point de départ le drame constitué par la mort ou les blessures très graves d'un ou plusieurs jeunes du quartier concerné, le plus souvent en relations (diverses) avec une opération de police. Les raisons pour lesquelles la police concentre toute la colère et le sentiment d'injustice des habitants ont été analysées. Ce qu'il importe de comprendre ici, c'est la nature de l'émotion et de l'indignation morale qui légitime l'émeute aux yeux de ses acteurs. D.

récente (Rudder, 2003).

²² Seul le politologue Sébastien Roché (2006) le conteste.

²³ www.atilf.fr (site du laboratoire d'analyse et de traitement de la langue française).

Lapeyronnie en a fait une remarquable analyse psychosociologique, rappelant que l'émeute s'accompagne souvent de manifestations silencieuses autour des familles en deuil, accompagnées des autorités politiques et religieuses, qui appellent à la dignité, à la solidarité et au recueillement et participent ainsi à souder la communauté autour du sentiment d'être victime d'injustice ainsi que de la revendication d'une supériorité morale. « Les marches silencieuses sont en quelque sorte l'envers et le complément de l'émeute. [...] elles alimentent les émeutiers en 'énergie émotionnelle' et leur assurent une certaine solidarité de la part du groupe. [...] Elles confirment le code moral fondamental de la société et du groupe, violé par l'absurdité policière, et fonde la légitimité de la colère. Le 'nous' constitué par l'expérience négative du 'eux' policier se dote ainsi d'une légitimité morale qui finit par l'opposer à l'ordre social 'en général' au-delà des forces de répression. C'est alors en tant que 'personne' que l'émeutier affirme un droit à l'existence contre un ordre social mortifère qui le nie et l'empêche de vivre. Dans les témoignages et les déclarations, la protestation morale et la demande de respect s'accompagnent souvent de l'impression de ne pas être traité comme un être humain, d'être ramené à une sorte d'animalité » (Lapeyronnie, 2006b, 439-440). C'est ainsi cette dimension morale qui explique que les émeutiers ne sont pas seulement les chômeurs et les délinquants du quartier, et qui fonde la solidarité qu'exprime une large partie de la population comme l'a montré le chapitre 4 de ce livre. Et c'est aussi cette dimension et cette revendication d'humanité et de dignité qui permet de comprendre en quoi les propos de N. Sarkozy ont jeté de l'huile sur le feu. C'est pourquoi, poursuit Lapeyronnie : « fortement expressive et portée par l'indignation, l'émeute n'est pas dépourvue de sens. Elle semble, au contraire, manifester une sorte de trop plein : l'émeutier s'oppose à un ordre qu'il juge mortifère et revendique un 'nous' moral propre. Il n'a d'ailleurs aucunement l'impression de faire quelque chose d'immoral, bien au contraire. C'est pourquoi, aussi, l'émeute est revendiquée comme telle. La révolte est légitime. Elle apparaît comme l'affirmation d'une morale collective. [...] l'affirmation d'un droit à l'existence [...] elle déborde le système social et politique par sa dimension morale et par l'usage de la violence pour mettre directement en cause un ordre 'mortifère' et cynique parce qu'empêchant de vivre ».

4.2. Besoin de reconnaissance, demande de citoyenneté

La violence n'est pas et n'a jamais été le seul langage pratiqué par les jeunes « issus de l'immigration » habitant ces quartiers « sensibles ». Un constat s'impose au contraire : celui du *potentiel politique* de cette population, pour peu qu'elle rencontre un minimum de soutien voire de collaboration de la part de mouvements déjà institués. De fait, les émeutes ont toujours cohabité localement avec d'autres formes de protestation collective. C'est dans les mêmes quartiers des mêmes villes de la banlieue lyonnaise où s'inventèrent les premiers « rodéos » à la toute fin des années 1970, que se développèrent des tentatives de mobilisations politiques des travailleurs immigrés (contre les agressions racistes, contre les violences policières, contre des expulsions, pour réclamer l'égalité des droits dans l'entreprise ou le droit de vote local), soutenues par les Églises et des associations militantes de gauche, par le biais en particulier de la grève de la faim. De même, c'est de l'un de ces quartiers émeutiers qu'est partie la célèbre « Marche des Beurs » de 1983, avec le concours d'un prêtre (Jazouli, 1986). Pareillement, dans la cité du Chêne Pointu de Clichy-sous-bois, après le drame du 27 octobre 2005 qui a donné lieu à la première nuit d'émeute, face à la dénégation par les pouvoirs publics de leur statut de victimes, les familles des trois jeunes frappés dans le transformateur EDF ont entamé une démarche juridique en saisissant des avocats pour réclamer l'ouverture d'une enquête judiciaire. Et, avec leurs entourages, de nombreux autres habitants ainsi que le soutien de la municipalité, elles ont défilé dans la ville lors d'une marche silencieuse organisée trois jours plus tard, marche qui n'est pas sans lien avec la décrue des manifestations émeutières observées le soir même dans le quartier.

Ces observations confirment la nature fondamentalement « interpellative » de l'émeute, le besoin de reconnaissance qu'elle porte. L'émeute ne vise pas à détruire pour détruire, et les émeutiers de novembre 2005 ont fait un usage en réalité très limité de la violence : ils s'en sont pris le plus souvent au mobilier urbain dont on peut considérer que les voitures stationnées le long des rues font partie, au même

titre que les poubelles, les abris bus et les cabines téléphoniques.²⁴ En ce sens, les émeutes urbaines françaises s'inscrivent pleinement dans le mouvement général de pacification des formes de rébellion, dans le consensus sur les valeurs démocratiques et dans la disparition des projets eschatologiques de transformation du monde (Crettiez, Sommier, 2006, 15-19). Les émeutiers ne contestent pas le système sociopolitique en place, ils en dénoncent l'hypocrisie et les constantes « violences symboliques » (Bourdieu, 1992, 142-143). Tout se passe en réalité comme si le besoin de *faire globalement reconnaître l'injustice de sa situation d'humilié* l'emportait même sur la colère d'avoir subi telle ou telle exclusion, discrimination ou violence. Comme l'a montré le travail *princeps* d'Axel Honneth (2000), les protestations collectives ne traduisent pas seulement des conflits d'intérêts ; elles portent aussi des attentes morales, des sentiments d'honneur collectif bafoué, de mépris et de déni de reconnaissance. Toutefois, demande de reconnaissance et demande de redistribution vont de pair (Frazer, 2005). Certes, les émeutes urbaines de la France contemporaine ne s'articulent sur aucune de ces revendications fiscales ou corporatistes et sur aucun de ces conflits de pouvoir et d'ordre politique qui ont jalonné l'histoire des soulèvements populaires en France depuis la fin du Moyen-âge (Bercé, 1974 ; Tilly, 1986 ; Nicolas, 2002). Pour autant, l'absence d'accès à la vie sociale et économique « normale » est centrale dans la perception « inique » (Frazer) de la société que se font les émeutiers. La dimension économique des émeutes n'est pas formulée comme telle par les émeutiers mais nous avons vu qu'elle l'est par contre par de nombreux habitants et contribue à donner de la légitimité à la colère des émeutiers, tant la situation d'exclusion sociale de ces jeunes « issus de l'immigration » est forte.

Enfin, les émeutes ne s'articulent pas sur un communautarisme croissant ni sur une quelconque revendication de différence ou d'autonomie par rapport aux règles démocratiques régissant la société globale. Là aussi, en continuité et congruence avec la culture politique moderne, les jeunes « issus de l'immigration », émeutiers ou non,

²⁴ De plus, l'on sait (sans pouvoir le chiffrer précisément) qu'une part notable des voitures incendiées sont des épaves, des véhicules volés et des escroqueries à l'assurance.

réclament non pas la possibilité de vivre selon des règles générales différentes de celles qui régissent la vie de la communauté nationale, mais le droit de participer pleinement à cette vie et à ces règles tout en étant reconnus et respectés dans leurs spécificités relatives (Taylor, 1994). Il faut probablement voir dans les émeutes de novembre 2005 l'aboutissement d'une quinzaine d'années au cours desquelles cette revendication fondamentale s'est heurtée à une fin de non recevoir, au point d'aboutir à une complète impasse politique.

La question que l'on doit alors se poser est celle de savoir pourquoi les acteurs politiques n'ont pour la plupart pas pu ou pas voulu considérer l'émeute telle qu'on vient de l'analyser. Savoir pourquoi, comme l'a montré V. Le Goaziou (2007), ils ont été sidérés par la violence et généralement incapables d'aller plus loin, tout en reconnaissant par ailleurs que les quartiers populaires avaient de vraies difficultés et en annonçant, comme après chaque émeute, un cortège de mesures destinées à améliorer les conditions de vie et l'égalité des chances et à lutter contre les discriminations. Nous voulons de nouveau insister sur le fait que ce décalage et cette absence de dialogue entre les habitants et les représentants politiques et politico-administratifs sont anciens, qu'ils expliquent en bonne partie le semi-échec des politiques de la ville depuis un quart de siècle et qu'ils sont devenus criants aujourd'hui. L'ampleur des émeutes de novembre 2005 doit être mise en relation avec l'ampleur du gouffre qui s'est creusé au fil des ans entre une demande de reconnaissance et de participation à la vie de la cité d'un côté, et une absence de représentation politique doublée d'un regard de plus en plus distant voire méprisant de l'autre côté.

4.3. La politique de la ville n'a créé ni participation ni médiation

La préoccupation des pouvoirs publics pour les grands ensembles HLM est ancienne. Dès la fin des années 1970, la politique de la ville, poursuivie à des degrés divers par tous les gouvernements, s'inscrit dans trois axes fondateurs : la « réhabilitation » du bâti, les politiques dites de « discrimination positive » et la « participation » des habitants. Le premier axe, massivement réinvesti par le gouvernement actuel avec les programmes spectaculaires de démolition-reconstruction de la loi Borloo du 1^{er} août 2003, ouvre sur un bilan plus que mitigé

(Baudin, Genestier, 2006 ; Deboulet, 2006). Le deuxième axe n'a très clairement pas atteint ses objectifs puisque les écarts et les inégalités entre les quartiers relevant de la politique de la ville et les autres territoires ne cessent de se creuser.²⁵ Quant au troisième, il convient de s'y attarder. L'idée générale est que les politiques menées en direction des quartiers relégués doivent s'appuyer sur les ressources locales, municipales et associatives, afin de susciter la « participation » des habitants et ainsi faire progresser la « citoyenneté » et la « démocratie locale » sans favoriser les « communautarismes » (car on s'adresse implicitement en bonne partie à la population immigrée et à ses descendants). En cela, la politique de la ville a pu être conçue aussi comme une réponse proprement politique à la « crise des banlieues ». Or, force est de reconnaître ici son échec flagrant, constaté de longue date (Delarue, 1993, 16). Pourquoi ? A la différence des « Community Development Corporations » (CDC) américaines, le Développement Social Urbain (DSU) fait l'impasse sur les habitants (Donzelot, Mével, Wyvekens, 2003). En effet les objectifs sont décidés par les représentants locaux de l'État et par des professionnels de la politique de la ville, non par les associations locales qui n'en assurent que la mise en œuvre. Ces associations sont généralement installées par le pouvoir politique et financées et contrôlées dans leur gestion par l'État. Elles n'existent que pour mettre en œuvre des dispositifs décidés en fonction de critères socio-économiques administratifs (nombre de chômeurs, d'étrangers, de jeunes, etc.) et motivés notamment par la prévention des émeutes. Dès lors, la collaboration des habitants n'est pas vraiment recherchée et ils ne sont pas en situation d'élaborer leurs attentes, leurs projets et leurs actions collectives. Sauf rares exceptions, les habitants sont au contraire tout juste consultés, parfois seulement informés une fois que les décisions ont été adoptées. Loin d'ouvrir des espaces de discussion ou de négociation, les dispositifs prévus sont largement pensés sans eux.²⁶ De ce fait, les politiques de la ville sont devenues

²⁵ C'est encore le constat des derniers rapports de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles.

²⁶ Un exemple récent : dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine à Grenoble, l'équipe chargée de l'évaluation montre que 87 % des foyers ne sont pas membres des associations de locataires, que 58 % ne sont même pas au courant de l'existence de telles associations et qu'au final 57 % se déclarent insuffisamment informés sur le projet de rénovation de leur propre quartier (Bogalska-Martin *et alii*, 2009, 56-59).

des quasi huis-clos institutionnels qui n'associent pas les habitants, autrement que pour leur demander d'avaliser des actions conçues à leur insu. Et leurs initiatives, lorsqu'on les sollicite, ne sont prises en compte que si elles se moulent dans des cadres déjà prévus. Le mot même de « communauté » (communauté d'intérêts, communauté de voisinage) est dégradé en « communautarisme » pour désigner une forme régressive de citoyenneté. L'on prétend faire l'apprentissage individuel de la citoyenneté dans l'accès au droit et la démarche du « projet personnel » ou du petit projet associatif, et non favoriser l'émancipation collective dans le conflit et la démarche solidaire. L'on veut l'avis des habitants, qu'ils investissent le projet et que cela apaise leur mal-être. Mais l'on ne veut surtout pas qu'ils deviennent trop indépendants, qu'ils aient trop de revendications, s'autofinancent, se mobilisent collectivement et décident à la place du préfet ou du maire. Ils ont en somme un *devoir de consentement* et non un *pouvoir d'autodétermination*.

Voilà tout le paradoxe d'une politique française qui passe son temps à regretter que les gens soient passifs et « assistés », mais qui ne comprend pas que sa façon de faire « paternaliste » ne peut produire que cela (Avenel, 2004, 112). Dans le meilleur des cas, la politique de la ville à la française peut réduire le *sentiment d'abandon*, mais pas le *sentiment d'impuissance*.²⁷ En enfermant l'individu dans son rapport personnel à l'État (comme il est déjà enfermé dans son rapport personnel au travail ou à l'absence de travail), elle accentue le déclin des solidarités intermédiaires et se prive de modes de règlements des problèmes infra-étatiques sans lesquels il n'y a pourtant sans doute pas d'issue à la « crise des banlieues ». Enfin, elle interdit l'émergence d'une quelconque forme de démocratie participative et bloque toute velléité d'action politique autonome chez les leaders associatifs qui ne cessent d'émerger de ces structures de la politique de la ville qu'ont investi beaucoup de jeunes adultes diplômés et motivés issus des populations habitant ces quartiers (notamment beaucoup de jeunes d'origine maghrébine). Ces

²⁷ Dans le pire des cas, cette politique produit en effet des comportements d'« assistés » et est incapable de « redonner leur 'dignité' à nombre de populations exclues qui, au contraire, voient dans l'aide sociale une dépendance et une humiliation supplémentaires » (Lapeyronnie, 1993, 262-263).

hommes et ces femmes expriment alors beaucoup de désillusions et de fatalisme, ils considèrent que l'emprise de l'État et du personnel politique local sur la politique de la ville contredit à la fois leur aspiration à créer des formes de solidarités communautaires positives et leur désir personnel de s'engager dans cette forme d'action politique non partisane au service de ses concitoyens. Certains pourraient être prêts à jouer un autre jeu politique : celui des partis. Mais les expériences de leurs prédécesseurs les font également douter qu'ils obtiennent ainsi plus d'audience et d'influence pour se faire entendre. Ils ont au contraire peur d'y être « instrumentalisés comme l'Arabe ou le Noir de service » et d'y « perdre leur âme ».

4.4. Absence de représentation politique et durcissement du regard porté sur les quartiers populaires

A la fin des années 1980, après l'échec du « mouvement Beur » et le repli sur eux-mêmes des quartiers populaires dans la deuxième moitié de la décennie, le besoin de reconnaissance identitaire et politique des jeunes « issus de l'immigration » va emprunter de nouvelles formes, notamment l'adoption de la culture hip-hop venue d'Amérique du Nord et, surtout chez les Maghrébins, un affichage croissant de la spécificité de leur tradition religieuse. Or ce dernier élément, l'Islam, va provoquer une très nette accentuation de la peur et du rejet d'une large partie de la société française à l'égard de la population « issue de l'immigration » habitant les « banlieues » (Rey, 1996 ; Césari, 1997). Le fait est que « l'imaginaire républicain » demeure « blanc et chrétien », ce qui s'aperçoit mieux de l'étranger (Dikeç, 2007). Cristallisé notamment à travers les affaires dites du « foulard islamique », qui reviendront périodiquement sur les devants de la scène publique à partir de 1989 et jusqu'au vote de la loi sur les signes religieux à l'école en 2004, cette peur de l'Islam redoublera après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Après avoir été accusés d'être globalement responsables de l'« insécurité », ceux qui seront de plus en plus fréquemment dénommés « arabo-musulmans » se verront accusés d'être des violeurs en bandes (affaire des « tournantes » en 2001-2002) par ailleurs responsables d'un « retour de l'antisémitisme » (Mucchielli, 2006a). Peu à peu, une équation dramatiquement simpliste s'est banalisée : Islam des maghrébins = non intégration + violence +

antisémitisme + oppression de la femme + terreau du terrorisme. De sorte que ce sont progressivement toutes les valeurs conçues (à tort ou à raison) comme le fondement de la civilisation européenne (et par extension occidentale) qui seraient niées par ces populations perçues comme relevant d'un autre bloc civilisationnel : l'Orient musulman. Il s'est ainsi développé en retour une réelle « islamophobie » qu'on illustre au tournant du siècle nombre d'intellectuels, de journalistes et de romanciers français et étrangers, et qui est très vivement ressentie dans la population concernée (Geisser, 2003 ; Deltombe, 2005 ; Lapeyronnie, 2008). Le développement récent d'associations dénonçant l'héritage colonial impensé et toujours agissant de l'État français, et tentant de structurer à partir de là de nouveaux mouvements à dimension nationale, constitue sans doute aussi une défense et une réponse à cette incrimination croissante dont la population « issue de l'immigration » fait l'objet dans le débat public.

Dans un tel contexte, la question des médiations politiques et, par ailleurs, de la représentation politique, est devenue plus cruciale encore. Or, l'une des caractéristiques du système politique français est précisément le grave déficit de ces deux dimensions majeures de l'intégration sociale.

Constatons d'abord le déficit des médiations politiques entendues comme l'ensemble des interventions destinées à permettre un dialogue au besoin conflictuel entre les populations habitant les « zones urbaines sensibles » et les décideurs politiques ou administratifs, réalisées par des personnes ou des organisations considérées comme des interlocuteurs légitimes par les deux parties. Les trois dernières décennies ont enregistré le déclin historique des formes d'encadrement et de politisation liées aux partis politiques, aux syndicats ainsi qu'aux mouvements de jeunesse et aux mouvements d'éducation populaire laïques ou religieux. Ceci n'empêche pas le secteur associatif d'être parfois dynamique dans les ZUS. Mais, comme on l'a vu, ces associations et les élites intermédiaires locales qu'elles pourraient faire émerger sont le plus souvent maintenues en marge du jeu politique proprement dit ou instrumentalisées dans le clientélisme municipal. De manière générale, « la structuration du milieu associatif [dans

la population « issue de l'immigration »] ne s'est pas opérée sous la forme d'une société civile capable de dialoguer avec le pouvoir local. Face à l'État, le rapport reste inégal, dépendant et biaisé. C'est sans doute aussi à cause de cette relation de domination et d'impuissance que l'on assiste dans le cas français à un surinvestissement dans le culturel/religieux. La floraison du milieu associatif immigré n'est donc pas une fin en soi. Il suppose pour s'épanouir une redistribution des cartes qui tarde à se faire » (Withol de Wenden, Leveau, 2001, 12-13).

Enfin, c'est la question de la représentation politique proprement dite de plusieurs millions de personnes vivant sur le territoire français qui se pose de façon criante. La population « issue de l'immigration » pâtit en effet d'un double déficit de demande et d'offre politiques. Du côté de la demande, outre le fait que le droit de vote des étrangers aux élections locales – mesure longtemps inscrite dans les promesses électorales de la gauche – n'a jamais été décidé, l'échec du « mouvement Beur » des années 1980 puis la banalisation de la stigmatisation des « arabo-musulmans » a durablement éloigné l'électorat des Français « issus de l'immigration » d'abord de la gauche politique dont il était depuis toujours le plus proche, ensuite du vote tout court (Bacqué, Sintomer, 2001 ; Bouard, Tiberj, 2005). Ensuite, du côté de l'offre politique, force est de constater sinon l'absence totale, du moins la grande faiblesse d'intégration de représentants de ces populations dans les sections locales des partis politiques classiques et dans les équipes municipales au pouvoir. Le constat est massif du côté du Parti socialiste qui domine l'échiquier politique à gauche depuis vingt-cinq ans mais dont les militants comme les électeurs se sont progressivement coupés des milieux populaires (Rey, 2004). Mais il vaut également dans une large mesure pour les anciennes « banlieues rouges », ces villes ouvrières contrôlées politiquement durant des décennies par le Parti communiste (Masclat, 2003), comme il vaut enfin pour l'extrême gauche dont les réactions durant les émeutes ont été édifiantes (Le Goaziou, 2007). De sorte que les électeurs Français « issus de l'immigration » ne peuvent trouver nulle part sur l'échiquier politique le moyen de promouvoir leurs revendications ni même d'exprimer un équivalent du « vote protestataire » en faveur de l'extrême droite d'une partie des ouvriers « Français d'origine

française ». Et c'est bien à l'aune de ce vide politique qu'il faut, *in fine*, interpréter les émeutes de novembre 2005, dans leur généralité comme dans le détail de leur géographie.²⁸

Essai de conclusion

Un ou deux adolescents qui roulent en moto sans casque trouvent soudainement la mort en percutant (ou en étant percuté par) une voiture de police ou bien en s'écrasant contre un mur au cours d'une course-poursuite avec une voiture de police. Cette séquence était à l'origine du déclenchement de la première émeute qualifiée comme telle, à Vaulx-en-Velin (banlieue lyonnaise) en octobre 1990. Et on la retrouve vingt ans plus tard presque à l'identique, par exemple en novembre 2007 à Villiers-le-Bel (département du Val d'Oise), en août 2009 à Bagnolet (aux portes de Paris) ou encore en janvier 2010 à Woippy (Moselle, agglomération de Metz). Le scénario n'a pas fondamentalement changé et les acteurs non plus. Leur violence réciproque a certainement augmenté d'un ton. Et les techniques de maintien de l'ordre évoluent, les policiers tentant d'empêcher les embrasements car le pouvoir politique redoute la généralisation comme en novembre 2005. Mais pour le reste, c'est la continuité du phénomène qui étonne et rien ne permet de dire qu'il est amené à disparaître ou même s'atténuer dans les prochaines années. Il est en effet la conséquence des processus de ghettoïsation qui travaillent la société française depuis la fin des « trente glorieuses » (1945-1974) et qui trouvent en France une acuité que ne connaissent pas les autres pays européens hormis l'Angleterre (Waddington, Jobard, King, 2009). Plusieurs explications doivent se combiner pour expliquer cette relative spécificité française (et anglaise, donc). Discutons-en au moins quatre.

²⁸ *A contrario*, lorsqu'il existait des formes de mobilisation politique locale au moment des émeutes, certains quartiers (comme les Hautes-Noues à Villiers-sur-Marne) qui réunissaient tous les ingrédients d'une explosion n'ont connu que des incidents modérés (Mohammed, 2007b). Dans d'autres quartiers également « prédisposés à l'émeute », si l'on peut dire, c'est l'intensité de la médiation et du dialogue instauré par des élus locaux, des travailleurs sociaux ou des associations dotés d'une réelle légitimité, qui a pu contenir ou canaliser la colère émeutière. Il faudrait enfin analyser de façon très fine les stratégies policières qui ont pu localement apaiser ou au contraire provoquer les jeunes. L'on dispose en ce sens de nombreux témoignages ponctuels mais l'on manque d'études locales approfondies.

Les commentateurs français incriminent souvent le modèle architectural qui a dominé la période de construction de ce que l'on nomme les « grands ensembles » en France, plus communément les « barres » ou les « tours » formant les « cités ». Si certains de ces projets architecturaux intégraient une réflexion sur la vie sociale qu'ils orienteraient, la plupart des grands ensembles ont été construits dans un souci premier de rentabilité et ont entassé des milliers voire des dizaines de milliers de personnes à proximité des usines où les ouvriers allaient travailler. Les sites pouvaient ainsi se trouver assez éloignés des centres-villes et dépourvus de beaucoup d'infrastructures. Une fois l'usine fermée, ce mode d'habitat ne peut que générer chez les habitants précarisés le sentiment d'une mise au ban (banlieue : lieu du ban). Cet élément ne saurait être à soi seul déterminant. En revanche, cette « mise au ban » peut confiner à l'« assignement à résidence » et prendre une autre dimension lorsque se surajoutent des contrôles policiers inadéquats et contre-productifs, l'expérience de la discrimination et enfin les carences de régulation politique face à la mise hors-jeu économique et à la marginalisation sociale. Ce sont les trois autres éléments.

Avec l'effondrement du monde ouvrier organisé autour de l'usine, c'est aussi une certaine forme de contrôle social qui a disparue, celle qui reposait sur la transmission intergénérationnelle masculine du genre de vie ouvrier (pour reprendre l'expression ancienne d'*Halbwachs*) et qui se matérialisait aussi dans la régulation des désordres juvéniles opérée par des hommes adultes beaucoup plus solidaires, parfois organisés en sections syndicales voire en cellules politiques. Les désordres juvéniles sont restés, leur contrôle par la communauté ouvrière a disparu. Les rares classes moyennes ainsi que les fractions supérieures du monde ouvrier désertant progressivement ces quartiers, le très important soutien aux familles réalisé par les mouvements d'éducation populaire laïcs et religieux s'est progressivement tari. Les familles précarisées se sont retrouvées largement seules face aux difficultés de la vie. C'est donc la police qui a été appelée à combler ce vide et qui s'est mise à courir après des jeunes d'autant plus turbulents que davantage laissés à eux-mêmes. Or, la police urbaine est organisée à peu près à l'opposé du modèle d'implantation locale et d'immersion relative dans la population (en d'autres termes, le modèle de proxi-

mité) qui fondait l'organisation de la gendarmerie départementale.²⁹ Des policiers souvent très jeunes, inexpérimentés, interviennent sur des territoires qu'ils ne connaissent pas, auprès d'une population qui leur est au mieux indifférente, au pire qu'ils méprisent, et s'entendent répéter à longueur de journée par les pouvoirs publics qu'ils sont le « dernier rempart de la République » dont ils doivent faire respecter les lois et l'ordre par autorité et si besoin par la force, quitte à rentrer dans le cercle vicieux de la violence et de la vengeance. Le résultat est le désastre que l'on sait et que chaque émeute vient rappeler (Mohammed, Mucchielli, 2007 ; Monjardet, 2006 ; Mouhanna, 2008).

Le racisme constituant à la fois un interdit moral officiel dans la République française d'une part, et un discours idéologique construit et incarné par l'extrême droite tout au long du 20^{ème} siècle d'autre part, il est probable que l'on a longtemps sous-estimé l'ampleur des discriminations vécues à bas bruit dans la vie sociale quotidienne par les populations originaires du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne. Les recherches le mesurent aujourd'hui de plus en plus, par exemple dans l'accès à l'emploi (Frickey, 2005 ; Keslassy, Véron, 2006), dans les contrôles de police (Jobard, Lévy, 2009) et dans l'accès au logement déterminant la mobilité résidentielle (Pan Ké Shon, 2009 ; Safi, 2009). Les travaux d'histoire contemporaine, qui soulignent notamment l'ancienneté de la présence algérienne en France et rappellent l'importance et l'impact de la Guerre d'Algérie, conduisent aujourd'hui à faire l'hypothèse d'une « généalogie coloniale » dans la question émeutière, en particulier sous l'angle du contrôle policier des quartiers habités massivement par « les immigrés » (voir la synthèse de Blanchard, 2009). Cette représentation s'appuie sur de nombreux arguments (et trouve des points communs aux deux anciennes grandes puissances coloniales que sont la France et l'Angleterre). Toutefois, les thèses du post-colonialisme ont parfois le même caractère de métadiscours (situé très en surplomb de l'analyse des représentations et des pratiques des acteurs) que l'explication de tous les problèmes par

²⁹ Nous employons le passé car, terrible ruse de l'histoire, loin d'inspirer une grande réforme de la police nationale, le modèle gendarmique est en train de disparaître, les deux forces de police étant désormais commandées et gérées sur le modèle policier par le ministère de l'Intérieur (Matelly, Mouhanna, Mucchielli, 2009).

le « racisme français » que l'on rencontre dans les propos d'une partie de la population discriminée. Ces thèses sont à certains égards une des expressions de cette « ethnicisation » des représentations sociales qui traverse de plus en plus la société française, et qui conduit à oublier un peu trop vite que, dans la vie quotidienne, les rapports sociaux demeurent avant tout structurés par un système économique et des régulations étatiques et politiques plus ou moins fortes et efficaces. C'est donc le quatrième et dernier élément, que l'on ne développera toutefois pas davantage car il a structuré l'essentiel de ce texte. Au fond, les émeutes sont à nos yeux avant tout le produit *primo* d'un processus socio-économico-spatial de ghettoïsation, *secundo* des défaillances de la régulation étatique (en particulier dans la formation scolaire, dans l'emploi des travailleurs sociaux et de la police) et *tertio* de l'absence d'accès des habitants à d'autres moyens de contestation politique (qui seraient moins violents parce davantage organisés).

Bibliographie

- Avenel C., 2004, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, Armand Colin.
- Attal-Toubert K., Lavergne H., 2006, Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005, *Insee Première*, n°1070.
- Bachmann C., Leguennec N., 1996, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Albin Michel, Paris.
- Bachmann C., Leguennec N., 1997, *Autopsie d'une émeute urbaine*, Paris, Albin Michel.
- Bacqué M.-H., Sintomer Y., 2001, Affiliations et désaffiliations en banlieues, *Revue française de sociologie*, 2, 217-249.
- Barrows S., 1990, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du 19^{ème} siècle*, Paris, Aubier.
- Barrows S., dir., 2002, *Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, Paris, La Documentation française.
- Baudin G., Genestier Ph., 2006, Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ?, *Espaces et sociétés*, 124-125, 207-222.
- Beaud S., 2003, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- Beaud S., Pialoux M., 2003, *Violences urbaines, violence sociale*, Paris, Fayard.

- Begag A., Delorme C., 1992, Rites sacrificiels des jeunes dans les quartiers en difficulté, *Annales de la recherche urbaine*, 54, 45-52.
- Bercé Y.-M., 1974, *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du 16è au 19è siècle*, Paris, Gallimard/Julliard.
- Blanchard E., 2010, Retour sur les émeutes de 2005 : une généalogie coloniale ? Socio-histoire d'un oubli : l'émeute de la Goutte d'Or, 30 juillet 1955, *Sociologie* (à paraître).
- Bogalska-Martin E., éd., 2009, *Manager la qualité en site dégradé : dynamiques collectives et place d'un bailleur social (étude du quartier Mistral à Grenoble)*, Rapport final, Grenoble, Université Pierre Mendès-France.
- Bouamama S., 1994, *Dix ans de marche des Beurs*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Bouard S., Tiberj V., 2005, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Les Presses de Sciences-Po.
- Bourdieu P., 1992, *Réponses*, Paris, Seuil.
- Burgess E., 2003, L'étude du délinquant en tant que personne, *Déviance et société*, 2, 111-130 (traduction du texte paru dans *l'American Journal of Sociology*, 1923, 6, 657-680).
- Caille J.-P., Rosenwald F., 2006, Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution, in INSEE, *France, portrait social*, Paris, Insee, 115-137
- Canamero C. Canceill G., Cloarec N., 2000, Chômeurs étrangers et chômeurs d'origine étrangère, *Premières synthèses*, Dares, 46 (2), 1-4.
- Castel R., 2006, La discrimination négative. Le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue, *Annales HSS*, 4, 777-808.
- Cesari J., 1997, *Faut-il avoir peur de l'Islam ?*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Chomentowski M., 2009, *L'échec scolaire des enfants de migrants. L'illusion de l'égalité*, Paris, l'Harmattan.
- Crettiez X., Sommier I., 2002, Les figures du rebelle, in Crettiez X., Sommier I., dir., *La France rebelle*, Paris, Michalon, 11-24.
- Deboulet A., 2006, Le résident vulnérable. Questions autour de la démolition, *Mouvements*, 47-48, 174-181.
- Delarue J.-M., 1993, La politique de la ville, *Regards sur l'actualité*, 196, 3-17.
- Delon A., Mucchielli L., 2006, Les mineurs émeutiers jugés au tribunal de Bobigny, *Claris. La revue*, 1, 5-16 (www.claris.org).
- Deltombe T., 2005, *L'Islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France*, Paris, La Découverte.

- Demiati N., 2007, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et pompier-pyromane, in Mucchielli L., Le Goaziou V. (2007), Paris, La Découverte, 58-76.
- Dikeç M., 2007, *Badlands of the Republic. Space, Politics and Urban Policy*, Oxford, Blackwell.
- Donzelot J., 2006, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil.
- Donzelot J., Mével C., Wyvekens A., 2003, *Faire société. La politique de la ville Aux Etats-Unis et en France*, Paris, Seuil.
- Dubet F., Jazouli A., Lapeyronnie D., 1985, *L'État et les jeunes*, Paris, Les Éditions Ouvrières.
- Dubet F., Lapeyronnie D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- Duclos N., 1998, *Les violences paysannes sous la Vème République*, Paris, Economica.
- Duprez D., Kokoreff M., 2000, *Le monde des drogues. Usages et trafics dans les milieux populaires*, Paris, Odile Jacob.
- Epstein R., Kirszbaum T., 2006, Après les émeutes, comment débattre de la politique de la ville ?, *Regards sur l'actualité*, 319, 39-48.
- Farge A., Revel J., 1985, Les règles de l'émeute : l'affaire des enlèvements d'enfants (Paris, mai 1750), in Nicolas J., éd., *Mouvements populaires et conscience sociale. 16^{ème}-19^{ème} siècles*, Paris, Maloine, 635-646.
- Felouzis G., Liot F., Perroton J., 2005, *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Seuil.
- Fitoussi J.-P., Éloi L., Maurice J., 2003, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, La documentation française.
- Fondation Abbé Pierre, 2006, *L'état du mal logement en France. Rapport annuel*, Paris, Fondation Abbé Pierre.
- Fraser N., 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, Paris, la Découverte.
- Frickey A., dir., 2005, *Jeunes diplômés issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discriminations ?*, Paris, La documentation française.
- Galland O., 1997, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.
- Gaulejac de V., 1996, *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Geisser V., 2003, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte.

- Goldberger M.-F., Le Toqueux J.-L., 1998, Les zones urbaines sensibles, *Insee Première*, n°573.
- Haegel F., Rey H., Sintomer Y., 2000, *La xénophobie en banlieue. Effets et expressions*, Paris, L'Harmattan.
- Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- Jazouli A., 1986, *L'action collective des jeunes maghrébins de France*, Paris, L'Harmattan.
- Jazouli A., 1995, *Une saison en banlieues. Courants et prospectives dans les quartiers populaires*, Paris, Plon.
- Jaillet M.-C., 2003, La politique de la ville en France : histoire et bilan, *Regards sur l'actualité*, 296, 5-23.
- Jobard F., 2006, Sociologie politique de la « racaille », in Lagrange H., Oberti M., dir., *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Les Presses de Sciences-Po, 59-80.
- Jobard F., Lévy R., 2009, *Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris*, New York, Open Society.
- Joyce P., 2002, *The politics of protest. Extra-parliamentary politics in Britain since 1970*, London, Macmillan.
- Keith M., 1993, *Race, riots and policing. Lore and disorder in a multi-racial society*, London, ULC Press.
- Keslassy E., Véron M., 2006, *Tous égaux, sauf... La discrimination, un état des lieux*, Paris, Le Cavalier bleu.
- Kokoreff M., 2004, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot.
- Kokoreff M., 2008, *Sociologie des émeutes*, Paris, Payot.
- Kokoreff M., 2009, Ghettos et marginalité urbaine. Lecture croisée de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant, *Revue française de sociologie*, 50 (3), 553-572.
- Lagrange H., 2006a, Autopsie d'une vague d'émeutes, in Lagrange H., Oberti M., dir., *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Les Presses de Sciences-Po, 37-58.
- Lagrange H., 2006b, La structure et l'accident, in Lagrange H., Oberti M., dir., *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Les Presses de Sciences-Po, 105-130.
- Lainé F., Okba M., 2005, Jeunes de parents immigrés : de l'école au métier, *Travail et emploi*, 103, 79-93

- Lapeyronnie D., 1993, *L'individu et les minorités. La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lapeyronnie D., 2006a, Les émeutes urbaines en France, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, *Regards sur l'actualité*, 319, 5-14.
- Lapeyronnie D., 2006b, « Révolte primitive » dans les banlieues françaises, *Déviance et société*, 30 (4), p. 431-448.
- Lapeyronnie D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont
- Lepoutre D., 1997, *Cœur de banlieue. Rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- Le Goaziou V., 2007, La classe politique française et les émeutes : silence et déni, in Mucchielli L., Le Goaziou V. (2006), Paris, La Découverte, p. 36-57.
- Le Goaziou V., Rojzman C., 1998, *Comment ne pas devenir électeur du Front national*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Le Toqueux J.-L., Moreau J., 2002, Les ZUS. Forte progression du chômage entre 1990 et 1999, *Insee Première*, n°835.
- Loncle P., Muniglia V., 2007, Le modèle rennais de politique de la jeunesse aux prises avec les émeutes urbaines, Communication au Congrès de l'Association Française de Science Politique, Toulouse.
- Machal G., Delécolle F.-M., sans date [2006], *Les violences urbaines à Paris. Novembre 2005*, Paris, Parquet du Tribunal de grande instance de Paris, ronéo.
- Marlière E., 2005, *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris, L'Harmattan.
- Marlière E., 2007, Les habitants des quartiers : adversaires ou solidaires des émeutiers ?, in Mucchielli L., Le Goaziou V. (2007) , Paris, La Découverte, 77-92.
- Marlière E., 2008, *La France nous a lâchés ! Le sentiment d'injustice chez les jeunes des cités*, Paris, Fayard.
- Masclat O., 2003, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute.
- Matelly J.-H., Mouhanna C., Mucchielli L., 2009, Feu la gendarmerie nationale, *Pouvoirs locaux*, 80, p. 12-14.
- Mauger G., 2006, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte proto-politique*, Boissieux, Le Croquant.
- Maurin E., 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil.
- Mayer N., 1999, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion.

- Meurs D., Pailhé A., Simon P., 2005, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants*, Paris, INED, Documents de travail n°130.
- Millet M., Thin D., 2005, *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Presses Universitaires de France.
- Millet M., Thin D., 2007a, *La place des familles dans la formation des bandes de jeunes*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Versailles Saint-Quentin.
- Millet M., Thin D., 2007b, Les voies de la colère: 'violences urbaines' ou révolte d'ordre politique ? L'exemple des Hautes-Noues à Villiers-sur-Marne, *Socio-logos*, 2 [En ligne], URL : <http://socio-logos.revues.org/document352.html>
- Mohammed M., Mucchielli L., 2007, La police dans les « quartiers sensibles » : un profond malaise, in Mucchielli L., Le Goaziou V., (2007), Paris, La Découverte, 104-125.
- Monjardet D., 1996, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte.
- Monjardet D., 2006, La crise de l'institution policière ou comment y faire face ?, *Mouvements*, 44, 67-77.
- Mouhanna C., 2008, Police : de la proximité au maintien de l'ordre généralisé, in Mucchielli L., dir., *La frénésie sécuritaire*, Paris, La Découverte, 77-87.
- Mucchielli L., 2000, L'expertise policière de la « violence urbaine ». Sa construction intellectuelle et ses usages dans le débat public français, *Déviance et société*, 4, 351-375.
- Mucchielli L., 2002, *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2^{ème} éd.
- Mucchielli L., 2003, Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de victimation collective, in M. Boucher, A. Vulbeau, eds., *Émergences culturelles et jeunesse populaire*, Paris, l'Harmattan, 325-355.
- Mucchielli L., 2005, *Le scandale des « tournantes ». Dérives médiatiques et contre-enquête sociologique*, Paris, La Découverte.
- Mucchielli L., 2006a, « La violence des jeunes » : peur collective et paniques morales au tournant du XXe et du XXIe siècles, in R. Lévy, L. Mucchielli, R. Zauberman, dir., *Crime et insécurité : un demi-siècle de bouleversements. Mélanges pour et avec Philippe Robert*, Paris, l'Harmattan, 195-223.
- Mucchielli L., 2006b, Les émeutes urbaines : formes élémentaires de la contestation politique, in Crettiez X., Sommier I., dir., *La France rebelle*, Paris, Michalon, p. 29-44.

- Mucchielli L., Ait-Omar, 2007, Les émeutes de novembre 2005. Les raisons de la colère, in Mucchielli, Le Goaziou (2007), 11-35.
- Mucchielli L., Le Goaziou V., dir., 2007, *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2^{ème} éd.
- Nicolas J., 2002, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Le Seuil.
- Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2004-2007, *Rapport annuel*, Paris, Les Éditions de la DIV (<http://www.ville.gouv.fr>).
- Pan Ké Shon J.-L., 2009, Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles. L'apport des mobilités résidentielles, *Revue française de sociologie*, 50 (3), 451-487.
- Perrineau P., 1997, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard.
- Piednoir J., 2009, Les émeutes françaises de l'automne 2005. Les illusions perdues, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3, 131-156.
- Préteceille E., 2009, La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ?, *Revue française de sociologie*, 50 (3), 489-519.
- Rey H., 1996, *La peur des banlieues*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Rey H., 2004, *La gauche et les classes populaires. Histoire et actualité d'une mésentente*, Paris, La Découverte.
- Richard J.-L., 2004, *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Roché S., 2006, *Le frisson de l'émeute*, Paris, Seuil.
- Rudder De G., 2003, Turbulents et faiseurs de bien. Le génie associatif des jeunes musulmans, in M. Boucher, A. Vulbeau, dir., *Émergences culturelles et jeunesse populaire*, Paris, l'Harmattan, 27-54.
- Safi M., 2009, La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999, *Revue française de sociologie*, 50 (3), 521-552.
- Sauvadet T., 2006, *Le capital guerrier. Solidarité et concurrence entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin.
- Sayad A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.
- Silberman R., Fournier I., 2006, Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique qui persiste, *Revue française de sociologie*, 2, 243-282

- Stébé J.-M., 2002, *La crise des banlieues*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Subra P., 2006, Heurs et malheurs d'une loi antiségrégation : les enjeux géopolitiques de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), *Hérodote*, 122, 138-171.
- Tavan C., 2005, Les immigrés en France : une situation qui évolue, *Insee Première*, n°1042.
- Taylor C., 1994, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier.
- Tilly C., 1986, *La France contestée, de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris.
- Van Zanten A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France.
- Vieillard-Baron H., 1994, *Les banlieues*, Paris, Flammarion.
- Vieillard-Baron H., 2006, Des banlieues françaises aux périphéries américaines : du mythe à l'impossible confrontation ?, *Hérodote*, 122, 10-24.
- Villechaise A., 2000, *Amères banlieues. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset.
- Wacquant L., 2006, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte.
- Waddington D., Jobard F., King M., eds., 2009, *Rioting in the UK and France. A comparative analysis*, London, Willan Publishing.
- Wihtol de Wenden C., Leveau R., 2001, *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, Éditions du CNRS.
- Zirotti J.-P., 2006, De l'expérience de la discrimination à la délégitimation. Les jugements des élèves issus de l'immigration sur les décisions d'orientation scolaire et les conditions de leur scolarisation, *Les cahiers de l'URMIS*, 10-11, 1-16